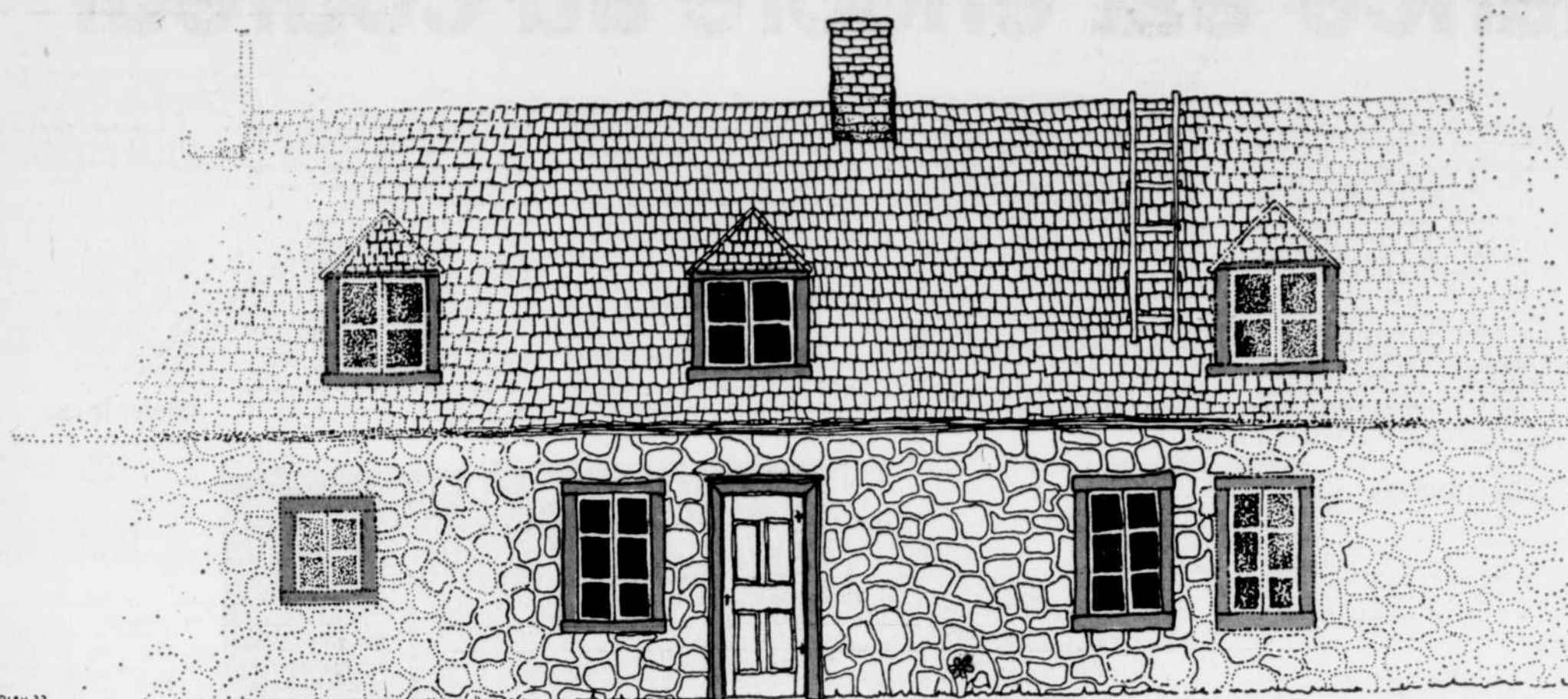




Une bonne partie de notre patrimoine reste à découvrir.

Patrimoine: mobilisation générale

par Réjean LACOMBE

La direction générale du patrimoine du ministère des Affaires culturelles qui agit depuis juillet 1972 à titre de conseiller technique de la Commission des biens culturels et du ministre des Affaires culturelles, connaît depuis déjà quelques mois d'importants changements.

Après avoir oeuvré longtemps en vase clos où les décisions étaient empreintes d'une quasi religiosité, les nouveaux dirigeants de ce service ont maintenant décidé de mettre en application une "politique de portes ouvertes" et d'amorcer, du même coup, une "mobilisation générale".

Avant principalement cette réforme sur la philosophie générale qui a guidé la rédaction du Livre vert sur la culture québécoise rendu public il y a près d'un an par l'ancien ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, la direction générale du patrimoine entend dorénavant impliquer dans son processus d'action les Québécois, les municipalités et les ministères gouvernementaux qui touchent de près ou de loin au patrimoine.

Le directeur général de ce service, M. Jean-Paul Gagnon qui a succédé à M. Marcel Junius, avouera même qu'il est venu "à la direction générale du patrimoine, à la demande de M. L'Allier pour ouvrir la machine". Mais, malgré cette apparente politique de portes ouvertes, il n'en reste pas moins que les dirigeants de ce service n'ont pas mis pour autant la sourdine à la prudence. "Il faut ouvrir les portes", dit M. Gagnon, mais sans perdre les pédales".

Ces différentes modifications à

la structure et à la philosophie de la direction générale du patrimoine sont devenues nécessaires puisqu'au fil des ans, ce service a été lourdement handicapé tant sur le plan des ressources financières qu'au niveau du personnel mis à sa disposition.

Lors de la présentation du budget des dépenses du gouvernement québécois, la direction générale du patrimoine se voyait attribuer d'une somme de \$10 millions additionnels au seul chapitre des biens culturels dont \$4,5 millions seront réservés à l'inventaire et à la conservation du patrimoine et à la rénovation d'équipements dans ce secteur dit "défavorisé".

"Aussi paradoxal que cela puisse paraître, de dire M. Gagnon, on nous avait proposé plus que cela comme budget. Cependant, j'ai dit que si vous me donnez \$5 millions de plus, je suis capable de le dépenser intelligemment. Mais, si vous m'en donnez le double, on n'a pas la capacité de dépenser cette somme. Si dans un an on me donnait \$50 millions, là, je serais capable de le dépenser intelligemment".

Mobilisation générale

Cette situation pour le moins loufoque est due au fait que la direction générale du patrimoine enregistre actuellement un manque de personnel spécialisé. Cette pénurie d'experts est doublement évidente au service d'archéologie de la direction générale du patrimoine. "Aussitôt que l'on forme des gens, d'expliquer M. Gagnon, ils s'en vont au fédéral. Dans le fond, ce n'est pas tant un problème d'argent que nous rencontrons, mais bien de personnel".

grandement sur l'influence que peut posséder la population auprès d'un conseil municipal. "Si vous avez besoin d'une aide technique, souligne le directeur général du patrimoine, on va aller vous dire quoi faire."

En revanche, la direction générale du patrimoine entend faire en sorte que "les municipalités fassent leur job", dans le domaine de la protection et de la sauvegarde du patrimoine.

Afin de favoriser davantage le dialogue entre son service et les municipalités, M. Gagnon n'exclut pas la possibilité d'un amendement à la Loi des biens culturels, afin de faire en sorte que les municipalités soient dorénavant informées de l'éventualité du classement d'une maison ou d'un document.

Les ministères

Si la direction générale du patrimoine privilégie ces relations entre les municipalités et la population, il n'en reste pas moins que ses rapports avec différents ministères gouvernementaux prennent également une signification particulière.

On n'oublie pas au sein de la direction générale du patrimoine qu'en différentes occasions, certains ministères ont largement contribué à endommager ou tout simplement à détruire des biens patrimoniaux. A titre de preuves, on souligne qu'en quelques occasions, les autorités du ministère des Transports ont sacrifié un monument historique au profit d'une autoroute, qu'en d'autres moments, ce sont celles du ministère de l'Éducation ou des Affaires sociales

Un mot à la mode

Depuis quelques années, le mot "patrimoine" semble être devenu un mot à la mode, une sorte de passe-partout pour définir ce qui a déjà appartenu à un quelconque ancêtre. Même de vulgaires copies de tels biens sont pompeusement étiquetées du sceau "patrimoine".

Dans ce contexte, tenter de définir ce qu'est le patrimoine, c'est en quelque sorte passer de l'alpha à l'oméga des définitions. Étymologiquement, le Larousse indique: "Ce qui est considéré comme étant l'héritage commun". Dans ce contexte tout "héritage" devient un patrimoine.

Mais, pour les biens de la cause, les législateurs ont conclu qu'il s'agissait avant tout de "biens culturels". La loi sur les biens culturels adoptée en 1972 définit ces termes de la façon suivante: "Biens culturels: une oeuvre d'art, un bien historique, un monument ou un site historique, un bien ou un site archéologique, une oeuvre cinématographique, audiovisuelle, photographique, radiophonique ou télévisuelle".

En somme, on pourrait conclure

Or, c'est précisément en regard de ce manque de personnel, que la nouvelle direction du service du patrimoine a décidé d'impliquer autant les Québécois eux-mêmes que les municipalités et les ministères gouvernementaux dans le processus de découvertes, de mise en valeur et de protection du patrimoine.

qui ne se sont pas soucies de la valeur historique de certains édifices.

Jaloux de leurs prérogatives, quelques ministères ont préféré oeuvrer en marge de la loi sur les biens culturels adoptée en juillet 1972. Cette situation a donc placé la direction générale du patrimoine, responsable de la loi, dans une position fort ambiguë.

Mais à force de persévérance et en utilisant à quelque reprises la méthode "de la carotte du du bâton", les dirigeants de ce service ont réussi à provoquer une prise de conscience au sein de ces différents ministères.

Même si, aujourd'hui, il existe encore une certaine forme de résistance, il n'en reste pas moins que le dialogue s'est établi et que de plus en plus les autorités ministérielles communiquent régulièrement avec la direction générale du patrimoine dans le but de connaître son opinion relativement à un quelconque projet ou encore de les informer de telles prises de position.

Ainsi, l'une des nouvelles préoccupations de la direction du patrimoine et des ministères gouvernementaux touche la réutilisation des vieux édifices.

"On a voulu, de dire M. Gagnon, nous donner le Palais de justice de Québec. Que voulez-vous que j'en fasse? On leur a dit: "Vous devriez essayer de réutiliser les édifices anciens. Si vous démolissez le Palais de justice vous allez tuer l'industrie du tourisme dans le Vieux Québec. On n'a pas besoin de mettre tous les services dans le même édifice."

tout bonnement que le patrimoine est tout ce qui nous a été légué par nos ancêtres.

C'est donc à la lumière de ces différentes définitions que la direction générale du patrimoine, qui a été créée sous sa forme actuelle en avril 1974, tente de protéger et de mettre en valeur ce qui constitue notre patrimoine. La tâche n'est pas facile d'autant plus que les démarches en vue de la protection d'un bien culturel peuvent demander au moins deux ans de travail.

Ce n'est pas sans raison qu'il reste encore beaucoup de travail à accomplir. Le Livre vert de 1976 notait même que l'inventaire des arrondissements historiques (île d'Orléans) n'était pas complet et que de plus celui des arrondissements naturels (Percé) n'était pas commencé.

Même si les dirigeants de ce service peuvent aujourd'hui évaluer ce qui a été fait depuis les dernières années, il n'en reste pas moins qu'il devient presque impossible d'extrapoler sur ce qui reste à accomplir.

Cette "mobilisation générale" passera également par la création d'un service d'animation qui aura pour mission première de favoriser l'émergence de personnes ou de groupes intéressés à la protection du patrimoine.

"Il faut favoriser l'émergence et la mobilisation de groupes pour

détecter, un peu partout au Québec, les gens qui sont mobilisables", explique M. Gagnon. Ces "gens mobilisables" comme les qualifie le directeur général du service du patrimoine, pourraient aussi s'occuper activement de recherches, d'inventaires, d'archives, etc.. "Nous, d'ajouter M. Gagnon, ce que l'on peut leur offrir, c'est un peu d'argent".

Cette nouvelle orientation de la direction générale du patrimoine rencontre d'ailleurs la voie tracée par le Livre vert sur la culture. Dans ce document, l'ancien ministre L'Allier indiquait clairement que sans omettre l'impératif de la conservation, "il fallait résolument mettre l'accent sur l'animation, la diffusion et l'accessibilité culturelle".

Un rôle important

Dans cet esprit, la direction générale du patrimoine est appelée à jouer un rôle primordial dans la mise en valeur, dans la découverte et surtout dans la protection des biens patrimoniaux.

C'est elle, également, qui est chargée de l'application de la loi sur les biens culturels en vigueur depuis juillet 1972. En vertu de cette législation qui confère au ministre des pouvoirs exorbitants, la direction générale du patrimoine doit coordonner et superviser les recherches en archéologie et en ethnologie, protéger les manuscrits, les meubles et immeubles historiques, inventorier, acquérir et conserver les archives privées, semi-publiques et publiques, poursuivre l'inventaire des oeuvres d'art et finalement stimuler et appuyer les chercheurs et les organismes qui s'intéressent au patrimoine culturel.

Ce "menu patrimonial" risque donc d'être indigeste si jamais la direction générale du patrimoine décidait, avec les moyens actuellement mis à sa disposition, de jouer totalement son rôle. A cause de son manque de personnel et aussi de son manque de fonds, les dirigeants de ce service doivent donc jouer un rôle de pompier. M. Gagnon précise même qu'actuellement "c'est devenu la planification des urgences".

La fin d'une époque

Ces différentes urgences ont par le fait même amené les nouveaux dirigeants de ce service à faire un choix. Ainsi, l'ère des rénovations de biens culturels à coups d'importants montants d'argent, que M. Gagnon qualifie lui-même de "rénovations luxueuses" semble pour le moment révolue.

Il en est de même de cette forme "d'élitisme" qui caractérisait jusqu'à maintenant la direction générale du patrimoine. Les nouveaux ténors de ce service préchent maintenant la participation des citoyens, des municipalités et des ministères gouvernementaux dans le cadre des nouvelles orientations de ce service.

Tout en notant qu'au cours des dernières années, la direction générale du patrimoine restaurait peu de monuments, mais que cette restauration revêtait un caractère "luxueux", M. Gagnon précise que dorénavant "il faut rationaliser nos choix".

"On a hérité de cela, de poursuivre le directeur général du patrimoine. Maintenant, on va empêcher les gens de faire des niaiseries. On va établir des plans pour intervenir au moment voulu".

Un rôle de premier plan aux municipalités

Dans le cadre de la réforme déjà amorcée au sein de la direction générale du patrimoine, les municipalités québécoises seront appelées à jouer un rôle de premier plan. "La meilleure façon de faire respecter les objectifs nationaux de la protection du patrimoine, estime le directeur général de ce service, M. Jean-Paul Gagnon, c'est de faire appel aux municipalités."

En fait, tout en mettant en veilleuse l'utilisation de moyens coercitifs, les dirigeants de ce service entendent négocier avec les représentants municipaux l'acceptation par ces derniers de différentes réglementations patrimoniales.

Dans cet esprit, M. Gagnon se montre très optimiste. "Au rythme où vont les choses, explique-t-il, 80 pour cent des exigences patrimoniales vont être respectées." Evidemment, dans ces négociations, la direction générale du patrimoine entend respecter certains critères que les dirigeants municipaux semblent vouloir protéger jalousement.

Ainsi, le directeur du service du patrimoine mentionne qu'il n'appartient pas à la direction générale de fixer "les objectifs locaux" dans le domaine du patrimoine. En contrepartie, elle s'engage à informer les municipalités "sur ce qu'il faut faire dans un arrondissement historique".

Même si ces relations directes entre les municipalités et la direction générale du patrimoine prennent une connotation particulière, il n'en reste pas moins, comme l'explique M. Gagnon, que tout ce processus passe avant tout par une consultation auprès des citoyens. M. Gagnon et son équipe misent

Aujourd'hui, de préciser le directeur général du patrimoine, on les fait travailler pour nous et non contre nous. "Mais, ajoute-t-il du même souffle, il faut mettre sur pied des petits mécanismes de coopération."

Les Amérindiens

Evidemment, cette coopération dont fait état M. Gagnon passe également par les relations que ce service entend entretenir avec la population. L'une des plus importantes expériences actuellement mise de l'avant par les dirigeants du patrimoine est de faire appel aux Amérindiens du Québec en vue de la découverte et de la mise en valeur de leur patrimoine.

"Il peut se perdre des choses au cours de la première année de l'expérience, de spécifier M. Gagnon. Mais, après, on ne peut pas estimer les effets d'une telle action. Il faut faire confiance avec les risques que cela comporte."

D'ailleurs, M. Gagnon n'hésite pas à préciser que toute cette réforme déjà amorcée au sein de son service repose avant tout sur la confiance. "Nous faisons confiance, dit-il, aux Amérindiens, aux dirigeants municipaux et aux citoyens avec tous les risques que cela comporte. Il s'agit donc de faire confiance à tout le monde sans que nous passions pour des niaiseries."

Dans cet esprit, les travaux patrimoniaux entrepris dans l'arrondissement historique de l'île d'Orléans deviennent pour la direction générale du patrimoine d'une très grande importance. M. Gagnon



Nos vieilles armoires cachent parfois une partie de notre patrimoine.

précise même que "l'avenir de l'urbanisme local, c'est là, à l'île."

Cette nouvelle philosophie axée sur la confiance aura donc permis à ce service de faire accepter certaines règles touchant la protection du patrimoine par différentes municipalités.

Ainsi, dans ses négociations avec cinq municipalités, la direction du service du patrimoine a dû faire appel à "des pouvoirs contraignants" que dans un seul cas. "C'est pas mal...", lance avec une pointe de satisfaction M. Gagnon.

La chance est encore au coureur

Jean Saint-Hilaire, de la section des sports du SOLEIL a eu un long entretien récemment avec le ministre Claude Charron. Il nous parle de ce jeune membre du gouvernement Lévesque à travers ses actes depuis le 15 novembre dernier. Au cours de la semaine prochaine, il livrera, dans les pages sportives, les confidences que lui a faites le député péquiste de Saint-Jacques.

par Jean SAINT-HILAIRE

Tout le monde attendait Marcel Léger, Claude Charron apparut au détour... Déveine! se rengorgèrent les uns, plusieurs parlèrent d'un autre de ces mystères à verser au compte du coup d'humeur de novembre dernier.

Le climat d'alors ne se prêtait guère à la clairvoyance. Dix-neuf semaines après le remue-ménage du 15 novembre, beaucoup plus de sérénité sur le personnage un peu modifié dans les apparences, mais toujours aussi fidèle à sa ligne de vie qu'est devenu le ministre responsable du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports.

Car même s'il a encore en réserve quelques bonnes flèches pour le maire Drapeau, des tournures d'esprit pour rappeler son idéal politique et n'hésite pas, par exemple, à infliger une entorse aux privilèges que les Expos avaient obtenus dans un premier temps de la régie des Installations olympiques, Claude Charron s'est départi quelque peu de son image de tribun frondeur et trouble-fête qu'il avait projetée depuis les bancs de l'opposition de l'Assemblée nationale. Certes, il s'affirme encore comme le Gavrache du renouveau québécois, mais l'exercice du pouvoir lui a fait privilégier la prudence, voire une sobriété verbale au demeurant fermée à toute compromission avec le régime des mots voilés et des possibles intentions.

Autant dire qu'il a la personnalité de l'emploi. A trente ans, il présente cette jeunesse, ce refus du formalisme qu'est bien au caractère multiforme, éclectique du loisir. Le respect humain ne l'étouffe pas. Il préfère explorer les choses que se retrancher derrière des jugements tout prononcés. S'il ne dédaigne pas l'argumentation, il n'en

écoute pas moins avec attention et assidue les agents du loisir québécois. Ce qu'il recherche avant tout, c'est une compréhension du milieu, de ses règles, ses exigences, ses aspirations. Il veut davantage tirer une bonne synthèse de la situation que dresser des analyses définitives des embûches du quotidien.

Bref, il ne s'improvise pas ministre. Il sait qu'il manipule un matériau volatil, qu'il devise de choses dont le sérieux commence souvent à l'enseigne même où les exigences hiérarchiques du travail ne prévalent plus.

Esprit nouveau

C'est beaucoup plus un esprit nouveau qu'une connaissance éprouvée des problèmes du milieu qu'apporte le ministre Charron sur le parquet du loisir québécois.

Il serait injuste de lui reprocher sa piètre préparation puisqu'il a été promu à la barre du HCJLS à pied levé et dans des circonstances rendues pénibles par l'obligation de tirer le meilleur part du fastidieux dossier de la RIO.

Mais si, de prime abord, on craignait que le critique acerbe, l'irréductible contestataire ne recule de la graine d'autoritarisme, on doit reconnaître aujourd'hui qu'il cherche à jauger chaque chose à son mérite et ne se dérobe pas devant le dialogue.

"Clarté et souplesse", soumet-il lorsqu'on l'interroge sur ses principes. "J'aime mettre les cartes sur table, mais je ne suis pas autoritaire, ni de nature, ni d'intention".

Cette insistance à exhiber "ses couleurs" lui vaut actuellement, par-delà la partisanerie, le respect presque unanime du milieu. Elle a, au premier titre, des répercussions heureuses sur l'esprit prévalant au sein même de l'équipe du HCJLS. La motivation s'est accrue à ce qu'on dit et on ne rechigne pas devant la tâche.

Tout en se familiarisant avec d'innombrables dossiers Charron a donné, sans promesse, de nouvelles raisons d'espérer des jours meilleurs pour le loisir québécois. Les baux de location conclus avec les Alouettes et les Expos ont été largement publicisés, mais ne cons-

tituent pas ses actions les plus importantes aux strictes fins du loisir. Plus cruciales ont été l'institutionnalisation d'un dialogue permanent avec les confédérations par le biais de trois rencontres annuelles, la récupération de dossiers à caractère populaire du ministère des Affaires culturelles, l'amorce d'une collaboration suivie avec l'Office de planification et de développement et surtout, la mise sur pied d'un comité de rédaction du Livre vert devant déboucher, tout probablement au printemps 1978, sur la création du ministère des Loisirs.

A travers discussions et contacts personnels, le ministre Charron a tôt fait de convenir de la complexité du loisir. "Une complexité telle que plusieurs intervenants perdent l'ensemble de vue derrière leur cas propre", analyse-t-il.

Unifier la diversité

Une certitude l'habite aujourd'hui: la voie de la cohérence passe par l'élaboration d'une politique d'ensemble. Il se fait explicite sur

la question: le Livre vert sera avant tout un document de travail. Sa rédaction ne saurait tarder afin que le milieu puisse l'étudier durant l'été. Suivra, à l'automne, une tournée de consultation qui conduira le ministre par tout le Québec. Les conseils régionaux de loisirs seront les maîtres-d'oeuvre de cette opération et orchestreront ses déplacements dans les différentes régions du territoire. Si des changements s'imposent, ils se feront. Il n'a pas l'intention d'appliquer une politique allant à l'encontre des visées du milieu.

La conjoncture est plus favorable à Claude Charron qu'à quiconque de ses collègues du conseil des ministres. Le Livre vert viendra en son temps. Le milieu est mûr pour un véritable contrat reposant sur des certitudes normatives et un mandat bien défini et autant que possible définitif. Il ne sera pas facile de satisfaire tout le monde et son père, mais cette volonté collective d'agir ne s'exprimera jamais si on l'assujettit au préalable d'une totale unanimité.

Garder le cap

Le milieu accorde présentement sa chance au coureur. Une confiance qu'il ne faudra pas décevoir... Les premiers obstacles ont été franchis avec assez d'assurance, mais les grandes épreuves restent à venir.

Certes, il serait prétentieux de vouloir cerner en quelques lignes les pièges qui guettent le ministre Charron. Toutefois, il est à espérer qu'il témoignera de l'esprit d'équité et de prudence qu'il a manifesté jusqu'à maintenant lorsque viendra l'heure d'attribuer ses rôles et prérogatives à chaque intervenant. Cette même prudence devrait lui conseiller — et il ne s'agit pas ici d'un procès d'intention — de se soustraire à la tentation qui pourra se faire insistante, à l'occasion, d'exclure du cercle magique ceux qui ne communiquent pas à l'idéologie qu'il professe.

Mais plus que toute autre chose, il devra faire en sorte que le texte de la loi créant le ministère des Loisirs valorise l'institution sociale du bénévolat. Pour ce faire, il faudra que cette charte du loisir québécois respecte les particularismes régionaux et prévoit des mécanismes pour permettre au milieu de s'associer étroitement à la planification et au développement de ses loisirs. Ce sont de nouvelles sources de motivation qu'il faut donner aux bénévoles, des raisons de croire que leur action profite à la collectivité.

C'est en situation de loisir que le Québécois manifeste le plus son originalité. Et c'est d'un ministère de la Culture populaire dont Claude Charron veut doter le Québec. Ce ministère de la Culture populaire deviendra réalité quand tous les Québécois jouiront d'une égalité de chances dans la recherche de leur originalité.



La Namibie

Un autre Vietnam en Afrique australe...

par Andrée DANDURAND

La Namibie deviendra-t-elle un autre Vietnam? Cette question, certains parmi les meilleurs observateurs et analystes de la scène africaine se la posent carrément face à l'évolution de la situation dans cet immense territoire qui sert de zone-tampon entre le bastion blanc le plus puissant d'Afrique, la République Sud-Africaine de John Vorster, et l'Angola devenu depuis son indépendance en novembre 1975 la pierre de touche du nouveau nationalisme africain. En effet, depuis la victoire du MPLA dans l'Angola voisin, le territoire namibien est devenu aux yeux du régime Vorster un avant-poste essentiel à la défense de l'Afrique du Sud et de son régime d'apartheid face aux forces nouvelles du nationalisme africain qui gagne toute la région. Et pour maintenir en mainmise sur ce territoire, l'Afrique du Sud qui, en octobre 1975, n'avait pas hésité à envahir l'Angola pour tenter de barrer la route au MPLA, semble aujourd'hui prête à s'enfoncer dans un conflit sans fin en Namibie, risquant d'y entraîner derrière elle tout ou tard les pays occidentaux.

Ex-colonie allemande vivant de facto depuis plus de soixante ans sous la férule de Pretoria, la Namibie (1,5 million d'habitants dont environ 90.000 Blancs) a été transformée au cours des dernières années en un véritable bastion militaire de l'Afrique du Sud. Présentement, on estime à pas moins de 50.000 le nombre de soldats sud-africains qui y sont cantonnés en permanence.

Frontière Namibie-Angola

Ils sont en grande majorité stationnés tout au long des mille cinq cents kilomètres de frontière qui sépare le nord de la Namibie de l'Angola et où se trouvent concentrés — sur les plus mauvaises terres du pays — les principales "réserves

africaines" du territoire namibien. Cette région — et notamment l'Ovamboland qui rassemble plus de 45% de toute la population namibienne — est le terrain d'élection où opèrent depuis dix ans les guérilleros nationalistes de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain).

Amorcée lentement en 1966, année où les Nations unies retirèrent à l'Afrique du Sud son mandat sur la Namibie et en condamnaient l'occupation, cette guérilla qui a reçu l'appui moral de l'ONU s'est sensiblement intensifiée depuis la libération de l'Angola. Présentement, selon les chiffres mêmes de l'armée sud-africaine, quelque cinq mille combattants de la SWAPO font échec aux 50.000 soldats sud-africains dans une guerre d'usure qui risque d'être très longue.

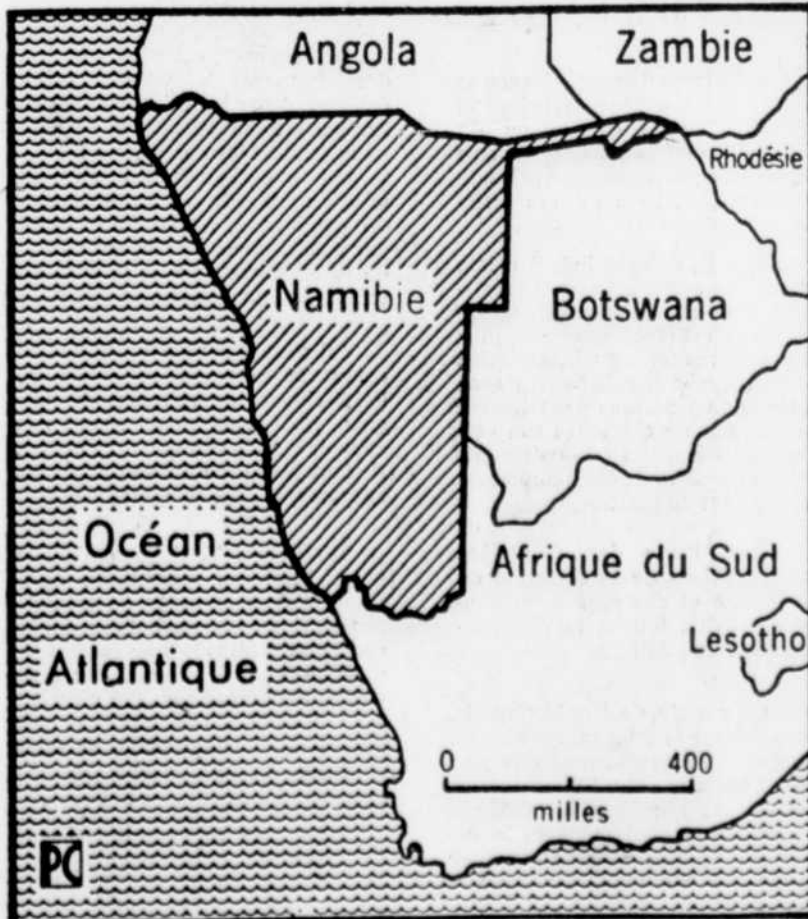
Aux yeux de l'Afrique du Sud, l'instauration d'une Namibie indépendante sous l'égide de la SWAPO — une perspective de plus en plus probable — constitue une double menace: un dangereux affaiblissement face à l'Angola et aux forces nationalistes de l'Afrique australe de son flanc nord-ouest et, sur le plan intérieur, le risque non moins grand que l'abolition de l'apartheid en Namibie ne crée un effet d'entraînement en Afrique du Sud même où les soulèvements populaires de Soweto sont encore brûlants.

Dans une situation intenable sur le plan international — tous les pays y compris les États-Unis, l'Angleterre et la France qui ont d'important intérêts en Afrique du Sud ont condamné l'occupation de la Namibie — le régime Vorster doit en appeler pour justifier son refus de se retirer de la Namibie à la croisée sacrée contre le "péril rouge". Dans cette opération, la SWAPO comme le MPLA en Angola ou le FRELIMO au Mozambique deviennent des "instruments" de Moscou et du "communisme international". Dans le cas précis de la

Depuis l'accession à l'indépendance des ex-colonies portugaises (Angola, Mozambique, Guinée-Bissau), l'Afrique australe est devenue l'un des points les plus chauds du globe. Plusieurs foyers de guerre y couvent, alimentés par l'intransigeance des minorités blanches qui, en Afrique du Sud et en Rhodésie, s'accrochent au pouvoir.

Parmi tous ces conflits, le plus dangereux se trouve peut-être à l'ouest, du côté de la Namibie où, depuis 1966 et malgré de multiples condamnations internationales, l'Afrique du Sud refuse toujours de mettre fin à son occupation illégale du territoire namibien.

Andrée Dandurand, une journaliste qui a fait de fréquents séjours à l'étranger et qui s'intéresse de près à tous les points chauds sur le plan international, vous parle de l'Afrique australe.



Namibie, c'est là une commode façon de faire oublier au monde que non seulement la SWAPO a de profondes racines parmi l'ensemble de la population namibienne, mais qu'elle est aussi reconnue et par l'ONU et par l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) comme le seul et unique authentique représentant du peuple namibien dans toutes les instances continentales et internationales.

Face aux pressions extérieures, le régime Vorster a mis sur pied en 1975 une "opération indépendance" qui revient dans les faits à démanteler le territoire namibien en 11 mini-états (10 bantoustans et un état blanc) et à le faire passer encore plus sûrement sous la domination de Pretoria. Carrément refusée par la SWAPO, cette solution, qui fait son chemin au sein de la Conférence constitutionnelle de Windhoek (capitale de la Namibie), n'a reçu d'appui ouvert d'aucun pays occidental, mais n'est pas pour leur déplaire non plus.

Intérêts importants

Malgré leurs déclarations de principe, les pays occidentaux n'en ont pas moins des intérêts forts précis et précieux en Afrique du Sud et en Namibie. Des intérêts économiques et financiers importants. Des intérêts politiques aussi. Le nationalisme africain qui a donné naissance à l'Angola, au Mozambique et à la Guinée-Bissau actuels et qui est aujourd'hui à l'oeuvre en Rhodésie, en Namibie et en Afrique du Sud met en cause non seulement le colonialisme rétrograde des Portugais ou le racisme aveugle d'un Ian Smith ou d'un John Vorster, mais également les forces plus sophistiquées du néo-colonialisme.

Situation inconfortable

Voilà qui explique la situation plus qu'inconfortable où se trouvent présentement les Américains,

les Anglais, et les Français et la vaine-hésitation de leur politique: d'une main condamner la suprématie blanche en Afrique australe, de l'autre, continuer à alimenter l'Afrique du Sud en capitaux, en armes, en soutien de toutes sortes. La France par exemple, a toujours refusé d'obéir à l'embargo sur la vente d'armes à l'Afrique du Sud et continue de fournir la régime Vorster qui, en 4 ans, augmentait de 400% son budget de la défense. En 1976, les banques américaines à elles seules ont injecté, en neuf mois, \$800 millions dans l'économie sud-africaine. En Namibie, une grande corporation ayant siège à Londres, la RIO TINTO ZINC, vient de mettre en opération une des mines d'uranium les plus importantes au monde (la mine de Rossing).

Sur le plan international, la position de l'Afrique du Sud en Namibie est indéfendable. Au niveau des faits, beaucoup trouveraient intérêt à une solution qui empêcherait la SWAPO de mettre en pratique, dans une Namibie indépendante, son programme politique qui prévoit une véritable décolonisation et le passage éventuel de ses immenses ressources sous contrôle national.

Pour sa part, la SWAPO, qui jouit de l'appui de la majorité des pays africains et de l'ensemble des pays socialistes, se considère aux premières étapes d'une longue guerre de libération nationale. "Nous nous préparons à une très longue lutte, déclarait récemment à Montréal Nahas Angula, délégué adjoint de la SWAPO au Conseil pour la Namibie de l'ONU à New York. Notre objectif actuel est d'établir des zones libérées. Nous faisons face à une situation fort complexe. Nous sommes à la veille d'une guerre qui va dépasser les frontières de la Namibie..."

Collaboration spéciale

Assurance-automobile

Un compromis modéré et réaliste

Le projet de réforme de l'assurance-automobile présenté hier par Mme Lise Payette en décevra plusieurs, particulièrement ceux qui s'attendaient à une étatisation pure et simple de cette industrie, et ceux qui espéraient une baisse sensible du coût des primes.

Le ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières a emprunté le chemin de la modération et du réalisme, probablement le seul qu'elle pouvait suivre dans les circonstances.



gilles lesage

Pour ce faire, elle a puisé un peu partout, n'épousant totalement aucune des thèses en présence, de telle sorte qu'elle laissera tout le monde un peu insatisfait.

Depuis la publication du rapport Gauvin, il y a déjà trois ans, le projet de système conventionnel d'indemnisation selon la faute n'est plus à faire. Il est inadéquat et lent, de petites pertes sont trop compensées, les grosses ne le sont pas assez et un grand nombre de blessés ne sont pas indemnisés du tout. Au surplus, une trop faible partie du dollar-prime retourne aux assurés, à cause des frais élevés d'administration.

D'autre part, l'automobile est tellement répandue qu'elle fait partie du mode de vie. Et son utilisation est soumise à des contraintes et à des "hasards" tels qu'une mise en commun des risques s'impose. Sous le prétexte que chacun est responsable de ses ac-

tes, faut-il qu'un certain nombre de personnes ne soient pas indemnisées avec équité, comme c'est le cas à l'heure actuelle? Non, bien sûr, car ce problème social et humain relève de la responsabilité collective.

Dans cette optique, le ministre propose l'abandon du système de la responsabilité avec faute, mais seulement pour ce qui a trait aux dommages corporels, et son remplacement par un régime de base universel sans égard à la responsabilité, administré exclusivement par une régie publique. L'accent est mis sur la compensation de la perte économique.

Cette approche est fort acceptable et touche vraiment au noeud du problème quand on songe que les Québécois verseront cette année plus de \$300 millions en primes pour les dommages corporels seulement. L'on discutera longuement du barème des indemnités offertes, probablement trop peu élevées, mais il faut tenir compte de la capacité de payer des consommateurs.

En matière de dommages matériels, Mme Payette préconise une assurance de responsabilité obligatoire de \$10,000, selon le système conventionnel, et le maintien de l'assurance facultative pour les dommages aux véhicules.

L'administration de l'assurance des dommages matériels est laissée à l'entreprise privée, de même que les régimes supplémentaires pour dommages corporels.

Diverses mesures sont prévues pour aider ceux qui ont de la difficulté à s'assurer, pour l'institution progressive d'un réseau de centres d'évaluation, la réassurance et la distribution des risques, et finalement pour accorder des pouvoirs accrus au surintendant des assurances.



Lise PAYETTE

L'Etat s'introduit donc dans le régime, mais pour l'essentiel seulement, en vue du mieux-être des citoyens. Pour le reste, tout en jouant son rôle d'agent régulateur, il ne bouleverse pas le système actuel, escomptant sans doute que, libérée de l'incertitude qui planait sur elle, l'entreprise privée se reformera comme il se doit.

Il n'est même pas sûr que le gouvernement établisse une société-témoin dans l'assurance. Il ne le fera, a dit le ministre, que si l'expérience la rend nécessaire. Sur ce point, il semble bien que le gouvernement se montre trop conciliant ou trop confiant et qu'il aurait dû dès maintenant mettre un pied dans la porte.

D'autre part, les courtiers d'assurance continueront de jouer un rôle fort important, que le rapport Gauvin jugeait pourtant inutile. Il est vrai qu'ils devront désormais mieux informer les consommateurs quant à la commission d'usage, mais leur justification n'est pas autrement établie que par le souci de ne rien brusquer et d'éviter de tout chambarder. Là-dessus également, il faudra apporter des précisions.

On peut se demander si le projet de Mme Payette est fidèle au programme du Parti québécois, qui s'engageait à "établir un régime public, complet et obligatoire d'assurance automobile", ce que plusieurs interprétaient comme l'étatisation de l'industrie. Cette mesure était en tout cas préconisée par de nombreux sympathisants, de même que par la CSN et par les ACEF dont le ministre d'Etat au développement social, M. Pierre Marois, fut le directeur général durant plusieurs années.

Il est vrai que le programme électoral de novembre dernier avait tempéré les ardeurs des démocra-

tes sociaux en promettant simplement un nouveau régime qui réduirait le coût des primes, offrirait une meilleure indemnisation et couvrirait tous les automobilistes. Si Mme Payette entendait livrer la marchandise sur les deux derniers points, elle n'a pu promettre de réduire le coût des primes, tenant compte notamment de l'inflation et de la hausse générale du coût des services. Il faut lui savoir gré d'avoir l'honnêteté de l'admettre sans détours, sachant qu'elle décevra des milliers de consommateurs.

Quant à l'étatisation, c'était la solution en apparence la plus facile et la plus satisfaisante pour l'esprit rationnel et égalitaire. Mais le rapport Gauvin a démontré qu'elle n'était pas une panacée universelle. Et le gouvernement a sans doute estimé que cette mesure était dangereuse et même piégée — il suffit de songer aux représailles de l'entreprise dite libre — alors qu'il fait des efforts inouïs pour démontrer sa respectabilité et son sens de la mesure. Fort bien, mais pourquoi écarter à jamais la nationalisation ou même des mesures moins coercitives si le besoin s'en fait sentir?

Après six ans d'études, de rapports et de tergiversations, il était plus que temps que le gouvernement accouchât d'une réforme substantielle. Le document de travail de Mme Payette constitue à tout le moins une bonne base de discussion et un excellent outil de réflexion dans la tournée qu'elle fera à Hull, Rouyn-Noranda, Trois-Rivières, Sherbrooke, Jonquière, Rimouski, en plus de Montréal et Québec. Ses interlocuteurs sauront à l'avance qu'elle n'est pas le chant du Grand Soir.

L'étatisme et le gradualisme sont les seules voies possibles pour un "pays en devenir" qui n'est pas l'Atlantide retrouvée!

A l'affût du choc futur

OTTAWA — "Par pudeur, on feint de croire que le drame québécois est linguistique. Mais l'anglais n'est que le signe extérieur d'une mentalité et d'une société dynamiques, le français d'une mentalité et d'une société sur la défensive".

Ecrites par M. Alain Peyrefitte deux ans avant la Charte du français au Québec, ces lignes dégagent la dimension religieuse de notre histoire.

En effet, l'ouvrage de Peyrefitte sur "Le mal français" se présente de prime abord comme un tableau comparatif de la "société de défiance" instituée par les rois de



jean-marc poliquin

France et de la "société de confiance" implantée dans les démocraties anglo-saxonnes.

C'est d'ailleurs l'idée capitale qu'en retient Jean-François Revel dans une de ses chroniques de l'Express.

Pourtant, une relecture du "Mal français" révèle qu'Alain Peyrefitte a voulu aller au-delà des apparences administratives pour évoquer l'influence du christianisme sur les types de civilisation.

La théorie de Peyrefitte

Peyrefitte cherche ou aboutit à prouver que le protestantisme a été un ferment de dynamisme économique tandis que le catholicisme aurait tari les sources vives de la prospérité. En prêchant la liberté individuelle, le protestantisme aurait aiguisé l'esprit d'initiative dans les sciences, le commerce et l'industrie. A force d'exalter l'obéissance à la hiérarchie, le catholicisme aurait émoussé l'appétit de recherche dans tous les domaines. Les faits et les statistiques se pressent pour démontrer la richesse, et donc la supériorité matérielle, des pays protestants, tout comme pour démontrer la pauvreté, et donc l'infériorité matérielle, des pays catholiques.

Dans l'optique de Peyrefitte, telle serait l'explication fondamen-

tale de l'infériorité économique des Québécois francophones.

Alors que la Nouvelle-France était téléguinée par Colbert à tous les piliers de l'administration, les colons anglais des territoires adjacents étaient incités à se gouverner eux-mêmes.

Changeant de maîtres après la défaite des plaines d'Abraham, nos ancêtres optèrent pour Rome. Voici le jugement dur et sommaire que porte Alain Peyrefitte:

"Abandonnée à elle-même après le traité de Paris, cette société primitive, timorée, inhibée, ne changea pas. Les Français du Canada se recroquevillèrent dans des communautés hiérarchisées, placées sous l'autorité du clergé. Redoutant de coexister, ils se sont isolés. Ils ont ainsi traversé les âges, identiques à eux-mêmes, pendant que, sur leur propre sol, dans leurs propres villes, les Canadiens anglais modelaient l'univers du changement".

C'est bien beau de brosser une synthèse qui réveille l'anticléricalisme ensommeillé dans notre subconscient. C'est bien beau de chercher les siècles pour comparer la valeur sociale des religions chrétiennes. Mais c'est du passéisme.

Passé ou avenir

Pour le journaliste qui travaille le nez collé à l'événement, la devise n'est pas "notre maître le passé", mais "notre maître l'avenir" dont le profil se modifie au gré de l'actualité.

A l'heure qui sonne au cadran du Québec, la place du français ne se taille pas sur la base de références à la centralisation administrative voulue par Louis XIV ou à la hiérarchisation sclérosante instituée par la curie romaine. Elle se taille à la lumière de deux facteurs présentement à l'oeuvre: la dénativité et l'assimilation. Voilà le champ d'observation de la presse.

Il faut voir que le statut revalorisé du français n'est pas une panacée. La réforme des mentalités doit aller de pair, or, elle a été lancée en 1960, sous les espèces de la révolution tranquille qui a sécularisé l'instruction publique et le syndicalisme, en plus de confier à l'Etat le soin d'orienter notre destin collectif.

Cette double réforme permettra à la majorité francophone du Québec d'opérer la reconquête de "l'emprise qui lui revient sur les leviers de l'économie". Relayant Peyrefitte, les journalistes restent à l'affût de ce choc du futur.

Canadiens anglais et Québécois rendus à la croisée des chemins

par Richard Gwyn

"Un Etat incapable de donner satisfaction à ses différents groupes ethniques (races), se condamne lui-même: un Etat qui travaille à les neutraliser, les assimiler, les expulser, ne possède même pas les assises de l'indépendance". Lord Acton, 1862. "Il ne sera plus question d'un Québec bilingue... Le Québec que nous voulons construire sera essentiellement français". Charte de la langue française, 1977.

OTTAWA — Comme je ne suis plus un catholique pratiquant depuis plusieurs années et qu'il s'est écoulé encore plus d'années depuis que les Jésuites me rentraient les vérités éternelles dans la tête à

coups de marteau, il m'a fallu du temps pour comprendre pourquoi la Charte de la langue française du Parti québécois me paraissait si familière.

C'est un sermon. Sous la forme d'un document gouvernemental traditionnel, c'est le ton moralisateur et la prose d'une lettre épiscopale composée par un évêque pour son troupeau d'ouailles.

Si vous avez déjà appris le catéchisme, vous reconnaîtrez ce passage de la Charte: "Telle famille choisira de réglementer l'audition des émissions de télévision anglaises et américaines, afin de contrer l'anglicisation résultant de l'immersion dans une localité majoritairement anglophone; dans telle

autre famille francophone parfaitement homogène, pareille réglementation sera inutile".

La version que j'ai entendue, il y a des années de cela, était en gros celle-ci: "Les parents qui ont une foi catholique solide peuvent laisser leurs enfants jouer avec les petits protestants".

Vous pouvez aussi reconnaître ce passage: "Outre le gouvernement lui-même, les corporations publiques, les commissions, offices, commissions scolaires et municipales, dont on peut dire à juste titre qu'elles font partie de l'Etat, puisqu'elles en sont les composantes locales et régionales, tous doivent collaborer le plus possible".

Naguère il n'y avait qu'une religion, dorénavant une Eglise. Au Québec, il n'y a qu'un seul peuple, désormais un seul Etat, avec des écoles, des municipalités et des corporations publiques indivisibles. Il y a une solution de continuité entre l'évêque de Laval, dans la Nouvelle-France du 17^e siècle, l'abbé Lionel Groulx, le philosophe nationaliste des années 20 et 30, et les politiciens et technocrates du Parti québécois d'aujourd'hui.

Une religion

L'ethnocentrisme, ou la théorie selon laquelle un Etat n'existe que dans l'intérêt d'une race plutôt que celui de la vie, la liberté et le bonheur ou la paix, l'ordre et le bon gouvernement, est une religion comme n'importe quelle religion. Ou bien vous y croyez, auquel cas vous pouvez arguer sur les moyens, non les fins ou bien vous n'y croyez pas et la raison ne peut pas combler la brèche.

La raison, si on l'applique au manifeste du Parti québécois, le définirait au mieux comme désuet, au pire comme pleurard et faux: "L'intervention du gouvernement (provincial) est justifiée, parce qu'il est le seul à pouvoir empêcher la disparition de la culture française", soutient-il.

Bien loin de disparaître, la culture française n'a jamais été aussi vivante. Sans se rendre compte de sa contradiction, la Charte dit ceci: "Depuis 1960, les Québécois ont assisté à une merveilleuse floraison culturelle dans le domaine des arts, de la poésie, du cinéma ou de la chanson..."

Parce que l'ethnocentrisme, comme toute religion, doit être absolu, il ne reconnaît pas que la plupart des instruments administratifs de cette floraison ont été fédéraux: Le Conseil des arts, la CBC (Radio-Canada), l'Office national du film. La Charte est loin de parler de langage de la raison dans cette déclaration: "Si l'évolution démocra-

graphique du Québec se maintient, les Québécois francophones seront de moins en moins nombreux".

Une langue vivante

Comme la culture française, la langue française n'a jamais été aussi vivante. En 1931, les anglophones constituaient 20,2 pour cent de la population du Québec et, en 1971, 19,2 pour cent. Très certainement, cette proportion a encore diminué aujourd'hui. On ne l'a pas remarqué à l'époque, mais l'influence anglophone avait probablement atteint son point culminant au début des années '60; à ce moment-là, la puissance financière et commerciale

Richard Gwyn est un chroniqueur prestigieux du milieu anglophone à l'extérieur du Québec.

Le se déplaçait de Montréal à Toronto et le pouvoir économique et politique, de la rue Saint-Jacques à Montréal à la Grande-Allée de Québec ou moins de deux pour cent des fonctionnaires sont anglophones.

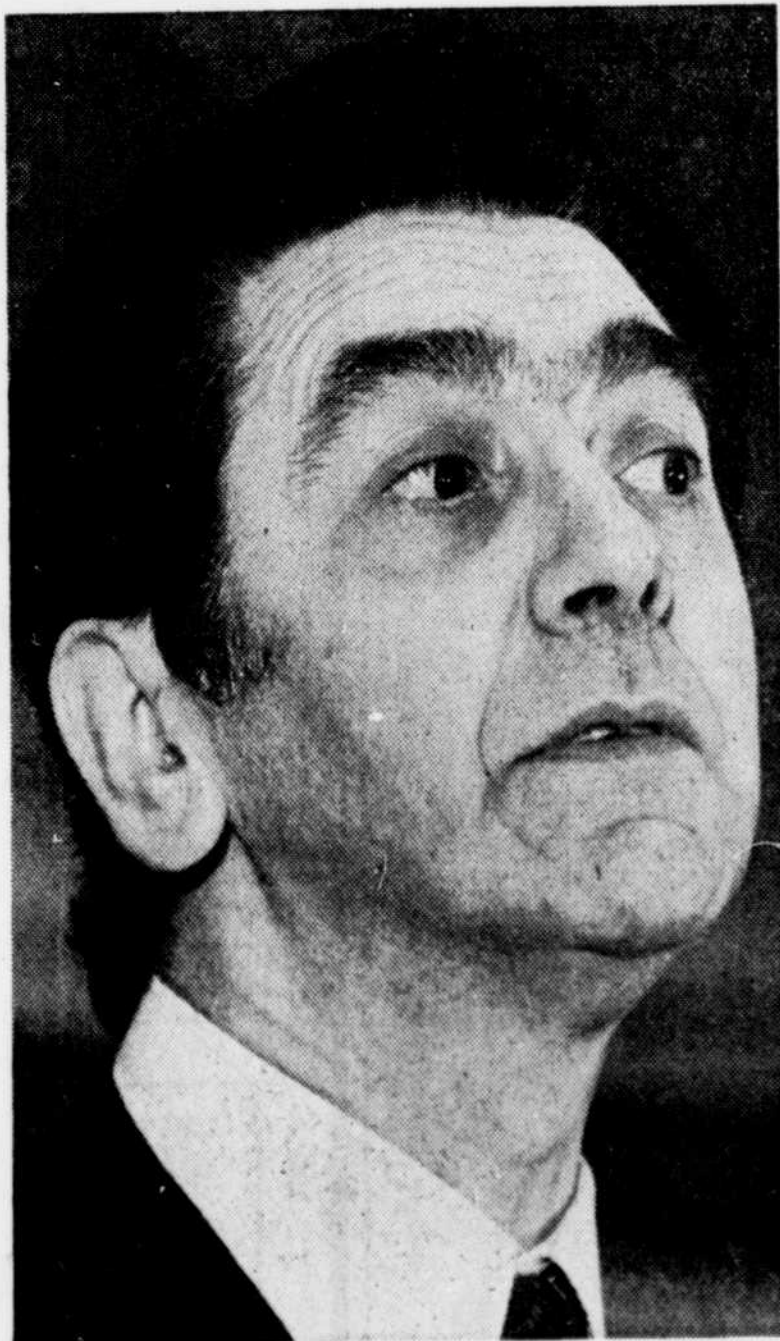
La "reconquête" que la Charte demande est déjà un fait et, à juste titre, elle est irrévocable. Le Parti québécois frappe à une porte que l'histoire a déjà ouverte aux Québécois.

Voici la tristesse, la tragédie en fait, de l'affaire. La Charte mène les Québécois vers l'unilinguisme au moment où les Anglo-Canadiens, sur le tard, mais mieux vaut tard que jamais, se dirigent eux-mêmes vers le bilinguisme. Un million d'enfants anglophones de l'élémentaire étudient aujourd'hui le français. C'est 40 pour cent du total. Au Québec, il y a moins d'enfants francophones, 37 pour cent, qui étudient l'anglais, après tout la langue de la majorité de ce pays et de toute l'Amérique du Nord.

La Charte — c'est sans doute l'intention du Parti québécois — mène la Confédération au point de rupture. La Confédération est assez souple pour s'accommoder de presque tous les changements et, depuis ses origines, s'est accommodée en fait du bilinguisme, du multilinguisme, de la décentralisation à l'extrême, du statut particulier pour les autochtones. Mais entre la fédération pluraliste que le Canada est devenu et l'ethnocentrisme autoritaire que le Parti québécois veut implanter au Québec, il n'y aura pas d'accommodement.

Chacun doit faire son choix: les Anglo-Canadiens d'envoyer plus d'enfants à l'école française, les Québécois de rejeter la Charte (et il faudra les entendre là-dessus); ou alors nous perdons tout contact et cessons de parler le même langage sur le plan des rapports humains.

Copyright 1977-Toronto Star Syndicate



Camille LAURIN

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

la science

Les crustacés, solution au besoin d'eau pure?

CAMBRIDGE, Mass. (d'après UPI) — Tout cela a commencé comme un mal de tête pour ceux qui traitent les crustacés. Or, voici que les hommes de science ont trouvé qu'ils contiennent une substance qui peut purifier l'eau et même guérir les plaies. On l'appelle la chitine, et on la trouve dans leur carapace.

Des scientifiques du Massachusetts Institute of Technology (MIT)

disent même qu'elle peut purifier l'eau d'une façon si efficace qu'elle surclassera bientôt toutes les autres méthodes.

Ils précisent que la chitine et son dérivé, le chitosane, peuvent aussi se transformer en matériel pour emballer la nourriture, en agent cicatrisant pour les blessures, en adhésifs et en renfort pour le papier et les tissus.

Cette substance peut même résoudre un problème important pour les vendeurs de crustacés, bloqués par les règlements fédéraux qui prohibent le déversement des déchets de crustacés dans l'océan.

Le MIT a patronné récemment la première conférence mondiale sur la chitine. C'est une substance qui ressemble à une poudre blanche, une fois

que les carapaces sont traitées: "Avec un quart de livre de chitosane, vous pourriez purifier plusieurs milliers de gallons d'eau", déclarait E.R. Pariser,

directeur adjoint du programme d'études des produits de la mer au MIT, co-commanditaire de la conférence. "On pourrait probablement en produi-

re pour le prix d'un ou deux dollars la livre".

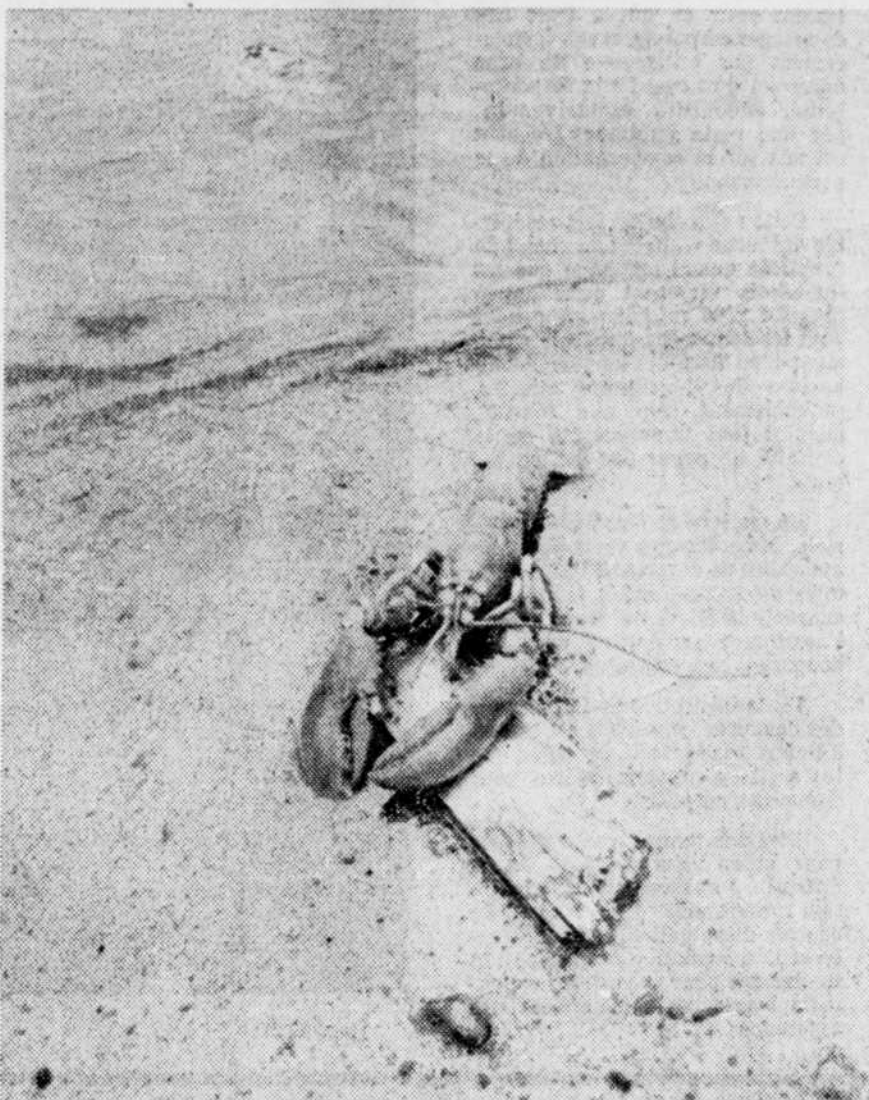
Un homard de cinq livres rapporte environ un quart de livre de chitosane, selon Pariser: "Il est aussi biodégradable et exige moins de travail et de dépenses d'énergie pour sa fabrication que d'autres épureurs d'eau", précisait-il.

Il absorbe la radioactivité

Le professeur Benjamin L. Averbach, du département Science et Génie du MIT, traitant des matières premières, a ajouté que ce produit est si absorbant qu'il peut même purifier l'eau rejetée par les usines nucléaires de tous ses déchets radioactifs: "Il est aussi utile dans le traitement des autres déchets industriels", précisait-il.

La chitine elle-même peut aussi se transformer en nourriture pour le bétail, et les déchets d'une usine de mise en conserve de produits agricoles, traités au chitosane absorbant, peuvent être mangés par les animaux en toute sécurité, selon Pariser. Aux Etats-Unis, où l'intérêt pour la chitine ne se manifeste que depuis 10 ans, l'industrie n'utilise pas encore ce produit sur une grande échelle: "Mais au Japon, on l'emploie pour épurer l'eau et avec grand profit", disait-il.

Averbach et Pariser pensent que leur travail sera bien accueilli par les industries transformant les crustacés: "Vous ne pouvez plus considérer qu'ils se débarrassent de déchets polluants, disait Averbach; vous devez maintenant voir ces déchets comme une matière première. Nous essayons d'encourager les gens à ramasser ces sortes de crabes que personne n'utilise, en vue de produire du chitosane; il y a de grandes quantités de ces crabes qu'on ne veut pas manger. Il n'y a qu'à en faire la cueillette pour l'industrie".



Retournées à la mer après traitement de la chair qu'elles contiennent, les carapaces de homards, crabes et autres crustacés contribueraient à purifier l'eau.

Greffe enfin réussie d'un pénis capable d'érection

NEW YORK (NYTNS) — Des chirurgiens de l'Université du Missouri ont rapporté récemment qu'ils avaient réussi la première "transsexualité" femelle-mâle par une opération au cours de laquelle le patient a reçu un pénis capable d'érection.

Jusqu'à maintenant, les médecins qui avaient fait cette intervention n'avaient pas tenté de construire un pénis, en limitant le processus chirurgical à des mammectomies et à l'enlèvement des ovaires producteurs d'hormones, ou encore avaient greffé au patient un pénis qui se tenait en état de semi-érection par l'implantation d'une verge artificielle.

Dans ce nouveau cas, rapporté à Kansas City au cours d'un séminaire sur l'urologie, sous le patronage de l'Université du Missouri et de son centre médical affilié de Columbia, les médecins ont déclaré que le pénis contenait un petit système hydraulique, qui permettait de pomper un fluide d'un réservoir situé dans l'abdomen, pour provoquer l'érection. On a déjà utilisé semblable procédé antérieurement pour des hommes qui souffraient d'impuissance incurable.

Le rapport scientifique a été présenté par un urologue, le docteur Joseph Montie, et un spécialiste en chirurgie plastique, le docteur Charles Puckett, tous deux de l'Université du Missouri.

Le patient, dont l'identité n'a pas été révélée, avait environ 30 ans et il était passé au sexe mâle depuis quatre ans, après avoir subi une intervention qui lui avait enlevé les seins et les ovaires.

Décrit comme barbu et large d'épaules, il a dit avoir toujours vécu dans la pensée qu'il était un mâle depuis sa naissance. Contrairement aux homosexuels, qui acceptent et préfèrent le sexe qui correspond à leur anatomie, les transsexuels grandissent avec des auto-concepts appropriés à l'anatomie du sexe opposé.

Dans cette intervention rapportée à Kansas City, on a façonné un pénis et un scrotum à partir de segments de peau tirés des cuisses du patient, par ailleurs atteint de stérilité.

Le docteur Montie a conclu qu'on n'avait pas encore décidé si d'autres interventions de ce genre seraient pratiquées sur d'autres patients.

L'hélium 3 reparait

LA JOLLA, Californie (AFP) — Une équipe de savants de plusieurs pays vont étudier à partir du mois prochain, au sud de la péninsule mexicaine de Baja California, une faille d'où sont émis du basalt en fusion et de l'eau chaude. Celle-ci semble contenir en particulier un gaz rare, de l'hélium 3, qui pourrait apporter la réponse à de nombreuses questions sur la formation de la terre.

Le navire de recherche Melville quittera les Etats-Unis le 29 mai pour se rendre dans une région située à 1.600 km au sud-est de la pointe méridionale de Baja California. Le Dr John Lupton, de la Scripps Institution, à La Jolla, a expliqué mercredi qu'à cet endroit, de l'eau chaude s'échappait du fond de la mer. Elle provient d'une faille connue sous le nom de East Pacific Rise. Autour de cette faille se trouve une crevasse d'où surgit du basalt fondu. Selon le Dr Lupton, l'eau chaude pourrait être de l'eau de mer qui s'est infiltrée dans le sol puis en ressort, chargée de minéraux et de gaz, parmi lequel, peut-être, de l'hélium 3.

L'hélium 3 est un gaz qui était présent au moment de la formation de la terre. Le Dr Lupton estime qu'en étudiant les émissions d'eau chaude, les savants pourront peut-être en savoir davantage sur l'histoire de la formation de la terre, et sur le système solaire en général.

... et l'élément 107

MOSCOU, (AFP) — Les Soviétiques ont annoncé pour leur part, jeudi, qu'ils avaient franchi un nouveau pas dans la recherche et la production d'éléments transuraniens, en obtenant, par synthèse, l'élément 107.

Dans une interview accordée à l'agence Tass, l'académicien Gueorgui Plerov, de l'Institut unifié de recherches nucléaires de Dourna, au nord de Moscou, a précisé que le nouvel élément a été obtenu en bombardant du bismuth-209 avec des noyaux lourds de chrome-54. Les premières expériences, qui avaient

permis déjà d'observer, de façon très brève, — pendant deux millièmes de seconde — l'apparition de ce nouvel élément, avaient été réalisées dans le même institut en 1975.

Dans leurs recherches, les scientifiques soviétiques se sont appuyés sur les bases théoriques qu'ils avaient pu établir en synthétisant l'élément 106.

L'élément 107, souligne l'agence Tass, a pu être obtenu à la suite de la "fusion" du chrome avec le bismuth.

Dans le laboratoire des réactions nucléaires de Dourna, la "machine" utilisée pour l'obtention de nouveaux éléments de la table de Mendeleev, comprend un cylindre à rotation rapide, dont la surface est recouverte par une mince couche de la matière formant la cible à bombarder, qui subit le "feu" d'un flux d'ions l'abandonnant de façon tangentielle.

L'agence Tass ajoute qu'une installation "Y-400", des centaines de fois plus efficace pour ces recherches, est en voie de construction.

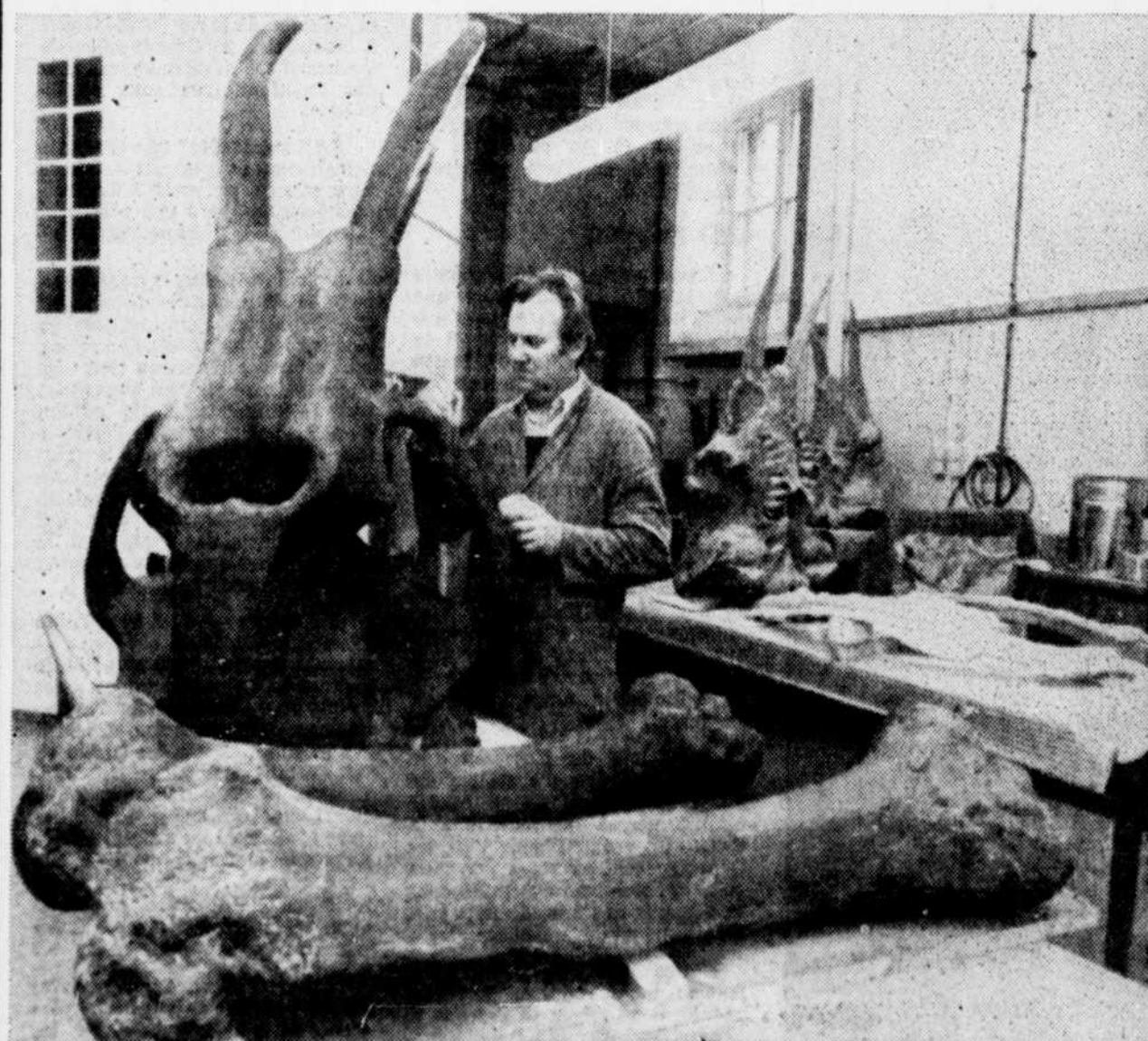
De "vieux témoins"

Enfin, les biochimistes soviétiques ont découvert des molécules organiques dans des roches vieilles de plus de deux milliards et demi d'années, a annoncé l'agence Tass.

Ce sont, indique l'agence, les plus anciennes molécules organiques découvertes sur le territoire soviétique, molécules "témoins de la naissance de la vie sur la terre".

Selon M. Mikhail Kolesnikov, chercheur de l'Institut de biochimie de l'Académie des sciences d'URSS, cité par Tass, "d'après plusieurs indications indirectes, il s'agit de restes de colonies d'algues unicellulaires bleu-vertes, qui avaient vécu dans de petits réservoirs d'eau".

Les molécules ont été trouvées dans des schistes et des gneiss prélevés en Karélie et dans la région d'Azov. Ce sont des acides aminés et des hydrocarbures, proches, par leur composition, de ceux qu'on trouve dans la couche pigmentée d'organismes existant de nos jours, ajoute Tass.



Os préhistoriques

Ce paléontologue travaille sur le crâne d'un éléphant préhistorique, à l'Institut bavarois de paléontologie de Munich. Au premier plan gisent d'autres ossements de la créature, dont on dit qu'elle a vécu il y a quelque 10 ou 12 millions d'années. Ces reliques pétrifiées furent découvertes dans un banc de sable de la rivière Inn, un affluent du Danube, en 1971.

CHEZ HENRI TURCOTTE LTÉE

MEUBLES DE CHAMBRE de style colonial

A PRIX D'ÉCONOMIE

Tous les items annoncés sont disponibles finis érable antique ou blanc.



① BASE DE BUREAU DOUBLE

à 6 tiroirs, largeur 47", profondeur 17", hauteur 30"

\$99⁷⁷

② MIROIR ENCADRE

25 1/2 x 33 1/2

\$29⁷⁷

③ COMMUNE

à 4 tiroirs, largeur 28", profondeur 17", hauteur 37"

\$64⁷⁷

④ TABLE DE CHEVET

avec 1 tiroir et compartiment, largeur 16", profondeur 14", hauteur 22"

\$31⁷⁷

⑤ LIT LARGEUR

SIMPLE OU DOUBLE

complet, tête et pied à fuseaux et 2 barres de métal. Largeur 39" ou 54"

\$64⁷⁷

(TEL QU'ILLUSTRÉ)

AUSSI DISPONIBLES: MEUBLES ADDITIONNELS EN VENTE SÉPARÉMENT POUR APPAREILLER LE MOBILIER ILLUSTRÉ CI-DESSUS

BASE DE BUREAU TRIPLE

à 9 tiroirs. Largeur 60", profondeur 17", hauteur 30"

\$139⁷⁷

MIROIR ENCADRE

Dimensions: 37 1/2 x 33 1/2

\$41⁷⁷

COMMUNE

à 5 tiroirs. Largeur 28", profondeur 17", hauteur 45"

\$79⁷⁷

PUPITRE

à 4 tiroirs. Largeur 47", profondeur 17", hauteur 30"

\$89⁷⁷

HUCHE-BIBLIOTHEQUE POUR PUPITRE

à 2 tablettes et compartiments, largeur 46", hauteur 41"

\$65⁷⁷

LIT PRINCESSE

Tête à fuseaux, 3 tiroirs, largeur 39", longueur régulière. Matelas à ressorts en supplément. Largeur 39", longueur 72"

\$124⁷⁷

ENEZ TÔT CAR À CES BAS PRIX, ILS S'ENLÈVERONT RAPIDEMENT!

STATIONNEMENT GRATUIT POUR LES CLIENTS SUR TERRAIN PRIVÉ PRÈS DU MAGASIN



Facilités de paiement convenant à tous les budgets

330, rue de la Couronne, Québec, Qué. Tél.: 529-3365

Réaction à Halifax

Le Concorde aurait atterri à peu près comme un DC-8

HALIFAX (PC) — La réaction aux atterrissages imprévus de deux avions supersoniques Concorde à Halifax, mercredi, a contrasté énormément avec la controverse que cet avion a déclenché

aux États-Unis à cause du bruit.

Des foules de curieux sont venues jeter un coup d'œil au premier avion arrivé au crépuscule, en raison d'une

avarie à l'un des quatre réacteurs au cours d'un vol Paris-Washington.

Des officiels de l'aéroport et un politicien local se sont extasiés, sur la facilité avec laquelle l'aéroport a orga-

nisé l'atterrissage du premier Concorde puis du second, venu chercher les 71 passagers pour les conduire à destination.

Halifax avait d'abord été désigné, il y a un an, comme un aéroport de rechange pour les vols de Concorde entre l'Europe et les États-Unis. A ce moment-là du personnel avait été envoyé à Washington pour s'entraîner en vue d'une telle éventualité.

Un atterrissage en douceur

Vince Campbell, le directeur du contrôle aérien de l'aéroport international d'Halifax a déclaré que l'atterrissage du Concorde s'était fait en douceur, "à peu près comme celui d'un DC 8".

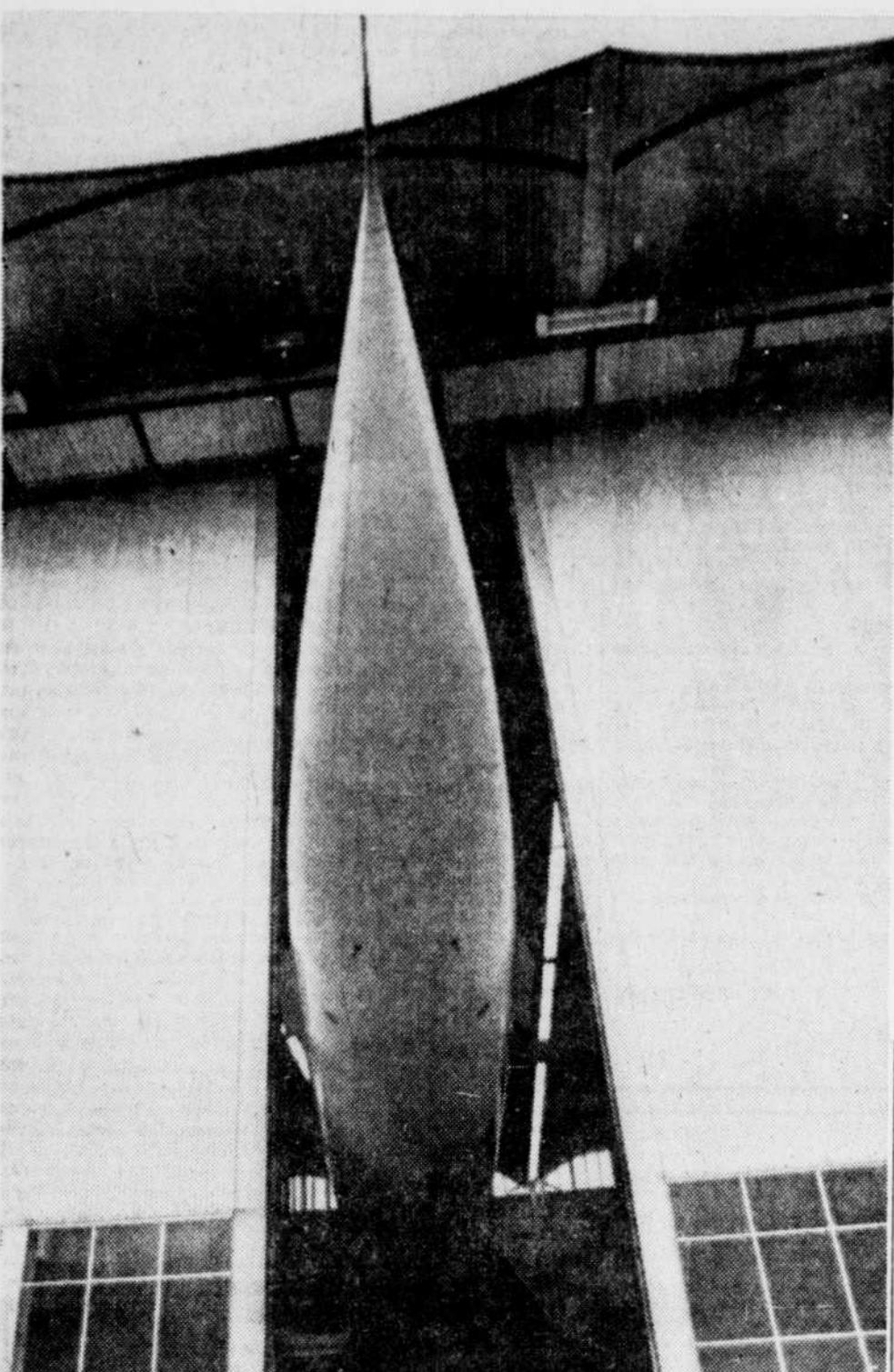
M. Dan Brownlow, le maire de Dartmouth, une commune toute proche de l'aéroport, a déclaré lors d'une interview qu'il serait prêt à étudier la possibilité de faire de l'aéroport une escale régulière du Concorde.

Cela entraînerait évidemment une étude sur les "perturbations pour le public". Mais nombre de ces problèmes seraient éliminés en raison de la proximité de l'Atlantique, à quelques milles seulement, qui fait que l'avion réduirait sa vitesse à des allures subsoniques au-dessus des eaux et non des terres.

Brownlow et d'autres personnes ont insisté sur la position d'Halifax au croisement des routes principales entre les États-Unis et l'Europe.

Mais le ministre néo-écossais du Développement, M. A. S. Sandy Cameron, s'il est favorable à l'atterrissage de Concorde, doute toutefois

que les arrêts imprévus de mercredi puissent amener Halifax à devenir une halte régulière des supersoniques franco-britanniques.



Ce Concorde d'Air France pointe le nez à l'extérieur du hangar où des techniciens, à l'aéroport international d'Halifax, sont en train de réparer le réacteur tombé en panne au cours d'un vol Paris-Washington.

LE 330C est l'un des récepteurs les plus populaires au monde

La raison en est simple. Le Harman Kardon 330C fait découvrir aux amoureux de la musique la véritable haute fidélité pour ceux qui ne peuvent s'offrir qu'un équipement de prix modeste. Dans la conception des amplificateurs ordinaires, on néglige les fréquences qui sont au-dessus et en-dessous du niveau de l'audition humaine parce que vous "ne pouvez pas les entendre". Harman Kardon conçoit les circuits de ses amplificateurs de façon qu'ils reproduisent fidèlement les fréquences bien au-dessus et en-dessous de ces "limites".

Une écoute et une vérification minutieuse en laboratoire prouvent que le réalisme du son que vous entendez est augmenté quand les fréquences en dessous de 20 Hz et au-dessus de 20,000 Hz sont fidèlement reproduites.

Le récepteur 330C atteint un niveau de qualité qu'il était impossible d'obtenir auparavant pour un modèle si peu coûteux.



Le harman/kardon 330C

rotac

au sous-sol du
1038, rue Place Viger,
Ste-Foy - 653-7768
Service autorisé Harman
Kardon, Dynaco, B + W.

IL NE RESTE QUE 14 JOURS

H & R BLOCK a 17 raisons qui devraient vous inciter

à les laisser préparer votre déclaration d'impôt.

RAISON NUMERO 3.

Ils savent que la situation fiscale de chacun est différente. Aussi, prennent-ils le temps nécessaire à bien comprendre votre situation. De cette façon, ils vous aident à bénéficier de tous les avantages que la loi permet.

H & R BLOCK peut vous aider à payer moins d'impôt.

H&R BLOCK

POUR VOTRE IMPÔT

QUEBEC
115, St-Joseph
578, St-Jean
555, Canadienne
1223, boul. Masson

522-5144
CHARLESBOURG
1355, 1re Avenue, suite 4

LEVIS
41, av. Begin
STE-FOY
Place Navies

SUR SEMAINE, de 9h. à 9h. LE SAMEDI, de 9h. à 5h.

Sears

LaSalle

Pollock

AUSSEI A

• Place Fleur de Lys
• Place Laurier
• Galeries Chagnon

• 1515, d'Estimauville
• 2323, boul. Versant Nord

• Mail St-Roch

HEURES D'OUVERTURE DES MAGASINS

Egalement des bureaux à:

MONTMAGNY • ST-ANSELME • CHICOUTIMI
ST-GEORGES DE BEAUCHE • JONQUIERE • ALMA
MATANE • RIMOUSKI • JACQUES-CARTIER

SANS RENDEZ-VOUS

POUR VOTRE SÉCURITÉ, CONFIEZ-NOUS L'ENTREPOSAGE DE VOS FOURRURES!

laliberté

AU CŒUR DU MAIL ST-ROCH

CHAQUE ENTREPOSAGE VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER UN BON DE

\$300

COMMANDEZ UN NETTOYAGE MARANDARIZING ET GAGNEZ LE DOUBLE:

\$600

Attribution fin d'août.

TAUX AVANTAGEUX

VALEUR \$ 200 — \$ 7.50
VALEUR \$ 400 — \$11.30
VALEUR \$ 600 — \$15.60
VALEUR \$ 700 — \$17.75
VALEUR \$ 900 — \$20.05
VALEUR \$1000 — \$21.20
VALEUR \$1500 — \$26.95

ASSURANCE A L'ANNEE MOYENNANT LEGER SUPPLEMENT

- Voûte moderne à sécurité maximale et à température contrôlée.
- Protection absolue contre le feu, le vol, la chaleur, les mites, etc.
- Examen minutieux de chaque fourrure par des experts.
- Estimé gratuit sur les réparations jugées nécessaires.

COMPOSEZ
525-4841

nous irons chercher votre fourrure.

ESCOMPTE 10%

SI VOUS APPORTEZ VOUS-MÊME VOTRE FOURRURE AU MAGASIN

PASSEZ AU SALON

Le nouveau SALON SCANDINAVE vous propose le meuble en bois. Un meuble sain et solide.

Un meuble raffiné, fait pour se fondre harmonieusement à n'importe lequel intérieur et dont la nouveauté des lignes, associée à une remarquable qualité des matériaux, se manifeste dans le travail des détails, le souci de la finition et le traitement des surfaces.

SALON SCANDINAVE

UNE BOUTIQUE DE NOUVEAU DÉCOR MEUBLES INC.
CENTRE LAVOISIER 1990 BOUL. CHAREST OUEST
SAINT-FOY. 683-3429

Fauteuil en toile de coton
Monture en acier tubulaire
Disponible dans des teintes de beige, de brun, de noir ou d'orange.
PRIX SPÉCIAL D'OUVERTURE

\$79.00



avis légaux • appels d'offres • soumissions

ville de SAINTE-FOY

avis public

PROMULGATION

Avis public est par les présentes donné que le Conseil lors de la séance du 6 décembre 1976, a adopté son règlement '2072', décrétant l'acquisition par la Ville de Sainte-Foy du lot 501-1 P du cadastre officiel de la Paroisse de l'Antenne-Lorette, d'une superficie totale de 72.941 pieds carrés, mesure anglaise, ainsi que les bâtiments y-dessus érigés, pour fins de réserve foncière ou d'habitation, en conformité de l'article 28 du projet de Loi 226, Loi refondant la Charte de la Ville de Sainte-Foy (projet 58029), et autorisant l'emprunt nécessaire au montant de \$121.000.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales, le 11 mars 1977, et par la Commission municipale du Québec, le 11 mars 1977.

Une copie dudit règlement a été déposée au bureau du soussigné où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance; et ce règlement sera en vigueur conformément à la Loi. Fait et donné à Sainte-Foy, ce 13e jour d'avril 1977.

Le greffier adjoint de la Ville,
René Dampousse.



APPEL D'OFFRES

SERVICE DES LOISIRS ET DES PARCS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: — TRAVAUX D'ARBORICULTURE A ETRE EFFECTUES DANS LA VILLE DE QUEBEC et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, chambre 313, Québec, seront reçues jusqu'à MERCREDI le 27 AVRIL 1977, à ONZE (11:00 heures) A.M. (heure normale de l'est).

Veillez prendre note que le bureau du Greffier est fermé entre DOUZE HEURES (12:00 heures) et QUATORZE HEURES (14:00 heures).

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du SERVICE DES LOISIRS ET DES PARCS, 1595, rue Mgr-Plessis, Québec.

Un dépôt de vingt-cinq (\$25) dollars est exigé pour l'obtention des documents. Ce dépôt sera remis aux entrepreneurs, sur retour des documents en bon état, dans un délai de deux (2) semaines après l'octroi du contrat.

LE GREFFIER DE LA VILLE,
Me Pierre-F. Côté, C.R.

Québec, ce 6 avril 1977



APPEL D'OFFRES

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées pour: "LA REFECTION DE PISCINES ET PATAUGEAIRES DE LA VILLE DE QUEBEC" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'à vendredi, le 29 avril 1977, à ONZE HEURES (11 heures a.m.) heure locale.

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12 heures et 14 heures.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du Service des Travaux Publics, à la chambre 444, Hôtel de Ville de Québec.

Un dépôt de VINGT-CINQ DOLLARS (25.00) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné et qui auront retourné les documents complets et de bon état dans le délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE,
Me PIERRE-F. COTÉ, C.R.

Québec, le 12 avril 1977

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
200-11-000108-772
No Surintendant: 011081

COUR SUPERIEURE

(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

BOUTIQUE PARISE INC., Corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires au 5555, 3e Avenue Ouest, Charlesbourg, Qué.

Débitrice.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par les syndicats soussignés à leur bureau, au 610, Calixa-Lavallée, Québec / G1S 3G6, P.Q., le ou avant le 3 mai 1977 à 2:00 heures de l'après-midi, pour l'achat des actifs suivants:

LOT 1 Fonds de commerce Valeur Approximative \$9.898.00
LOT 2 Equipement, mobilier 589.00
Toute soumission devra être cachetée et sur l'enveloppe la mention suivante devra être inscrite: SOUMISSION RE: BOUTIQUE PARISE INC. Une soumission globale peut être faite ou pour chaque lot séparément.

De plus, cette soumission devra être accompagnée d'un chèque VISE fait à l'ordre des syndicats et dont le montant représente 15% du montant de la soumission. Ce montant sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée. Ce même montant sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés aux syndicats par le soumissionnaire, si ce dernier retire sa soumission avant que les syndicats la rejettent ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne conclut pas la vente.

INSPECTION

Les actifs seront visibles au 5555, 3e Avenue Ouest, Charlesbourg (Centre Régional Jadis), de 1:00 heure p.m. à 5:00 heures p.m., jeudi le 21 avril 1977.

Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné lesdits lots et aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne peut être fournie et les acquéreurs devront prendre possession des actifs à leur frais, dans les cinq (5) jours, sans aucune responsabilité de la part des syndicats. Toutes taxes résultant de la vente devront être assumées par les acquéreurs.

Les gens qui voudraient des renseignements additionnels sur les items décrits ci-dessus sont priés de communiquer avec les syndicats soussignés.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues, mardi le 3 mai 1977 à 2:00 heures de l'après-midi au bureau des syndicats soussignés.

CONDITION DE PAIEMENT, COMPTANT, sur acceptation de la soumission.

Les syndicats et les inspecteurs ne s'engagent à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

JOHN P. BUZZETTI, C.A.
SYNDIC

BUREAU DE:
ROY, LEBLOND & BUZZETTI, SYNDICS
610, Calixa-Lavallée,
Québec, Qué. G1S 3G6
Tél.: (418) 687-1271

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
200-11-000144-777
011068

COUR SUPERIEURE

(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

PIERRE D. MARCHAND, professeur, domicilié à 1411, rue Marie-Victorin, St-Nicolas, P.Q., no d'ass. sociale 222-227-324.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné, le 27ème jour d'avril 1977, à 2:30 heures de l'après-midi, à son bureau, 425 Est, boulevard Charest, Québec, pour l'achat de l'item suivant:

Résidence sise à 1411, rue Marie-Victorin, St-Nicolas, P.Q. \$36.000.00

Toute soumission devra être cachetée et sur l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: 'SOUMISSION RE: PIERRE D. MARCHAND'.

De plus, cette soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, fait à l'ordre du syndic et représentant 15% de la soumission. Aucune soumission non cachetée ne sera acceptée.

Tous les dépôts seront remis aux soumissionnaires si la soumission est rejetée; par contre, tout soumissionnaire qui retirerait sa soumission avant qu'il ait reçu l'avis de rejet ou d'acceptation, verra son dépôt confisqué à titre de dommages-intérêts, ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne concrétise pas la vente, verra également son dépôt confisqué.

INSPECTION

La résidence pourra être visitée au 1411, rue Marie-Victorin, St-Nicolas, P.Q., mercredi, le 20ème jour d'avril 1977, de 9:00 heures à 17:00 heures.

Les gens qui voudraient des renseignements additionnels sur l'item décrit sont priés de communiquer avec monsieur François Parent, à 522-3854.

Les soumissionnaires pourront faire l'étude des titres au bureau du soussigné.

Tous les soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des soumissions qui aura lieu le 27ème jour d'avril 1977, à 2:30 heures de l'après-midi, au bureau du soussigné, 425 Est, boulevard Charest, Québec, P.Q.

Conditions de vente: comptant lors de la signature du contrat de vente. Le syndic soussigné ne s'engage pas à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Date de Québec, ce 14ème jour d'avril 1977.

RAYMOND MARCOUX, syndic de l'actif de Pierre D. Marchand

Bureau de:
GINGRAS, ROBITAILLE, MARCOUX, SYNDICS,
425 Est, boulevard Charest,
Québec 2, P.Q.
Tél.: 522-3854.



COMMISSION DE CONTROLE

DES PERMIS D'ALCOOL

DU QUEBEC

AVIS

Les personnes ci-après mentionnées ont demandé les permis suivants

Nom Adresse Catégorie
Québec le 6 avril 1977

COMTE DE JEAN-TALON
TALBOT, Fernand 904, rue Turnbull, Epicerie
(suite à une vente) Québec (ville).

COMTE DE LIMOILLOU
NERON, Gérard 1770, 25e Rue, Epicerie.
Québec (ville).

SIMPSON, Denis 2565, rue Evangéline, Brasserie avec
(suite à une vente) (Secteur Girford), œuvres musicales
Beauport (ville).

COMTE DE VANIER
NADEAU, Roger 1304, rue Ozanam, Epicerie
(suite à une vente) Québec (ville).

COMTE DE LIMOILLOU
LAFLEUR, Alphonse 308, 1re Rue, Epicerie
(suite à une vente) Québec (ville).

COMTE DE VANIER
MERCIER, Mme Marie-Jeanne 1600, boul. Homel, (1) Restaurant,
(pour le bénéfice de: Québec (ville). (1) Bar,
"Ristoria Jonat Inc." (2) Réceptions

COMTE DE MONTMORENCY
TREMBLAY, Mme Nicole R. 42, rue Desnoyers, app. # 3, Epicerie
(Secteur Villeneuve),
Beauport (ville).

GRENIER, Jean-Marc 106, St-Achille, (1) Restaurant,
Château-Richer (ville). (1) Bar

COMTE DE CHAUVEAU
RISHWAIN, Mme Josephine 601, boul. Volantier, Epicerie
Loretteville (cité).

AFIN D'ÊTRE VALIDE, TOUTE OBJECTION À CES DEMANDES DOIT ÊTRE FAITE PAR ÉCRIT, DUMENT MOTIVÉE ET ASSERMENTÉE DANS LES 15 JOURS DU PRÉSENT AVIS AU: SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

CASE POSTALE 190, STATION 8, QUÉBEC 2, QUÉ. G1K 7A6

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
NO DIVISION: 2, QUEBEC
NO: 200-11-000121-775
NO SURINT: 011037

COUR SUPERIEURE

(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

MICHEL LEMELIN, menuisier, résidant au 16, rue Lemoine, Château-Richer, Qué.

DEBITEUR

DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau sis au 71, rue St-Pierre, ste 308, Québec, le ou avant le 28e jour d'avril 1977 à 2:00 heures de l'après-midi, pour l'achat des actifs suivants:

LOT A: Terrain et immeuble à usage de résidence sis au 16, rue Lemoine, Château-Richer, Qué. (sujet à hypothèque). Valeur approximative de \$35.000

Toute soumission devra être cachetée et, sur le recto de l'enveloppe (la face), la mention suivante devra être inscrite: SOUMISSION MICHEL LEMELIN.

De plus, cette soumission devra être accompagnée d'un chèque VISE fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente 15% du montant de la soumission. Ce montant sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée. Ce même montant sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire si ce dernier retire sa soumission avant que le syndic la rejette ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne conclut pas la vente.

INSPECTION

L'item ci-haut mentionné sera visible sur demande, en communiquant avec le syndic soussigné.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues, JEUDI le 28e jour d'avril 1977, à 2:00 heures de l'après-midi, au bureau du syndic, sis au 71, rue St-Pierre, ste 308, Québec.

Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné les actifs et aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne peut être fournie et les acquéreurs devront prendre possession des actifs à leurs frais dans les cinq (5) jours, sans aucune responsabilité de la part du syndic. Toutes taxes résultant de la vente devront être assumées par les acquéreurs.

CONDITIONS DE PAIEMENT, COMPTANT sur acceptation de la soumission.

Le syndic ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Québec, ce 13e jour d'avril 1977.

PAUL Gobeil, syndic

BUREAU DE:
BELLAVANCE, Gobeil & MARQUIS,
71, rue St-Pierre, ste 308, Québec,
SYNDICS.

VILLE DE JONQUIERE
DISTRICT DE CHICOUTIMI
PROVINCE DE QUEBEC

APPEL D'OFFRES

SUJET:

Proposition de développement consistant en l'achat ou la cession par bail emphytéotique d'une durée de cinquante (50) ans des terrains suivants:

1.Terrain A d'une superficie approximative de 108.723 pieds carrés ou 2.Terrain B d'une superficie approximative de 40.542 pieds carrés ou 3.Terrain D, comprenant les terrains A, B, et un terrain C d'une superficie approximative de 4.459 pieds carrés non disponible dans les deux premiers cas, ce terrain D étant d'une superficie approximative de 133.724 pieds carrés.

situés à l'intérieur du quadrilatère formé par:

A Nord: Boulevard Harvey
A l'Est: Future rue St-Jacques
A Sud: Rue St-Pierre
A l'Ouest: Le stationnement de la Ville situé le long des limites arrière des lots de la rue St-Dominique.

Ne font pas partie des lots décrits ci-dessus:

1.Terrain A: 4 propriétés privées
2.Terrain B: 2 bâtiments de la Commission Scolaire
3.Terrain C: Ce terrain ne comprend pas la partie Sud de la rue St-Joseph.

Un plan exact de tous les terrains disponibles peut être consulté à l'adresse mentionnée ci-dessous. Toute interprétation quant à la situation et la superficie des terrains ne pourra se faire que sur la base dudit plan.

Ces terrains sont situés à proximité du Centre Administratif provincial du Saguenay-Lac-St-Jean et d'un centre commercial localisé au coeur du centre-ville de la métropole du Saguenay-Lac-St-Jean.

OBTEINION DES DOCUMENTS DE SOUMISSIONS:

Tous les documents relatifs à la présente demande de proposition peuvent être obtenus au bureau du Greffier de la Ville de Jonquière sur paiement d'une somme non remboursable de vingt-cinq dollars (\$25) ou en échange d'un chèque visé du même montant et non remboursable fait à l'ordre de la Ville de Jonquière.

SOUMISSIONS:

Les soumissions seront faites en quatre (4) copies sur les formules préparées par le propriétaire. Elles seront présentées dans une enveloppe (fournie par le propriétaire) cachetée et scellée, portant le nom de la proposition et celui du ou des soumissionnaires.

Elles seront accompagnées d'un cautionnement de soumission sous forme d'un chèque visé de \$25.000 fait à l'ordre de la Ville de Jonquière. Ce chèque de \$25.000 sera remis au promoteur adjudicataire sur présentation d'un cautionnement d'exécution émis par une compagnie acceptable par le propriétaire et fournissant les garanties d'exécution et de paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux. Ce cautionnement d'exécution sera émis lors du début des travaux.

Les soumissions seront valides pour une période de cent vingt (120) jours à partir de l'ouverture des soumissions.

Les soumissions seront reçues et ouvertes publiquement à 16:00 heures, heure locale en vigueur le 20 juin 1977, à l'Hôtel de Ville de Jonquière, Place Davis, Secteur Arvida, en la Salle du Conseil.

La Ville de Jonquière ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES:

Toutes informations supplémentaires concernant cet appel d'offres devront être demandées par écrit au Commissariat Industriel JAK du Haut-Saguenay en l'Hôtel de Ville de Jonquière, C.P. 394, Ville de Jonquière, G7S 4K3.

RENE PERRON, GREFFIER
VILLE DE JONQUIERE

DATE: Jeudi le 21 avril 1977 à 10h00 a.m.
LIEU: Emplacement de Nova Inc., 3000, boulevard Pitfield, Ville-St-Laurent, Montréal, Québec.
AU NOM DE: Camille Dionne, Charles Kingsley
(No téléphone sur lieu de vente: (514) 332-6590).

TRACTEURS SUR CHENILLES: 1975 Cat DBK, 2-1970 DBH, 1975 D7G, 3 (2-1974) D6C, 1974 D5LGP, 2-John Deere 450, 350B, 2010.

CHARGEURS SUR ROUES: 1975 Cat 98B, 1973-966C, 1975 John Deere 544B, 1972 Hough 340 Payloader, Hough 60, Allis Chalmers 645, 545, Pettibone 301, Case 430, Michigan 125. CHARGEURS SUR CHENILLES:

2-1972 Cat 977L, 1971 977K, 1970 John Deere 450, 2010. GRATTES MÉCANIQUES: 1971 Cat 12F. GERBEUSES: 10-1974 Komatsu 4-FG15-10, 3-FG20-5, 1-FG25-5, 3-FG25-1, 1973 TCM 5000 lb.

EXCAVATEURS HYDRI: 1970 Kohling 1046, 1972 Liebherr 941; CHARGEUSES/RETROCAVEUSES: 1973 Case 580B, 1974-80B, 1972 John Deere 410. GERBEUSES A CISEAUX: 3-1975 Parker RT3630SPG, 3-1975 RT3226SP. CAMIONNETTES: 1975 Dodge Club Cab, 1973 GMC. MINIBUS 1974. CAMIONS/TRACTEURS: 1975 Mack R700, 1972 Kenworth avec Crane 1975. CAMIONS/BENNES: 5-1974, 2-1972, 6-1970 Ford 8000, 17 Dodge 800. CAMIONS HORS ROUTE: 6 (2-1971) Cat 769B, 2-Euclid, 7-PONTIA SIGN REMORQUES: 1974 6' x 12'.

MEDIA. REMORQUES: 1977 Husky Hauler DOW 19' x 8 1/2', 4-Husky Hauler DBW 7' x 18', Plate-forme Goymer 35 tonnes. COMPRESSEURS A AIR ET FORAGE: 125 CFM-900 CFM avec fonctions suivantes: marteaux, concasseurs, forers, smelles, pilons, CONDUITS D'AIR, EQUIPEMENT DE COMPACTAGE: jusqu'à 1974, Essick Sheepfoot, rouleau-vibrateur Tampa, rouleau Aveling-Barford, rouleau électrique Hyster, 7-Bomag BW75, 2-1971 Vibros MPB-1, 85-10, Wausau 60, 11-COMPRESSEURS. 12-PILONS PLATS. GROUPES GÉNÉRATEURS. POMPES. FIXATIONS. VASTE CHOIX D'EQUIPEMENT DIVERS.

CALENDRIER DES ENCANCS

Le 5 mai 1977 — Surrey, B.C.
Le 12 mai 1977 — Edmonton, Alberta
Le 17 mai 1977 — Montréal, Québec
Le 19 mai 1977 — Winnipeg, Man.
Le 26 mai 1977 — Saskatoon, Sask.

Écrivez ou téléphonez pour obtenir plus de renseignements: Larry Wood ou J.F. Lacombe

293 av. Montclair, Rosemère, P.Q.
Tél.: (514) 621-0950
Téléc 05 835527

ou 9200 Bridgeport Road, Richmond, B.C. V6X 1S1
Tél. (604) 273-7564

RITCHIE BROS. AUCTIONEERS LTD

IMPORTANT ENCAN D'EQUIPEMENT SANS RÉSERVE

DATE: Jeudi le 21 avril 1977 à 10h00 a.m.

LIEU: Emplacement de Nova Inc., 3000, boulevard Pitfield, Ville-St-Laurent, Montréal, Québec.

AU NOM DE: Camille Dionne, Charles Kingsley
(No téléphone sur lieu de vente: (514) 332-6590).

TRACTEURS SUR CHENILLES: 1975 Cat DBK, 2-1970 DBH, 1975 D7G, 3 (2-1974) D6C, 1974 D5LGP, 2-John Deere 450, 350B, 2010.

CHARGEURS SUR ROUES: 1975 Cat 98B, 1973-966C, 1975 John Deere 544B, 1972 Hough 340 Payloader, Hough 60, Allis Chalmers 645, 545, Pettibone 301, Case 430, Michigan 125. CHARGEURS SUR CHENILLES:

2-1972 Cat 977L, 1971 977K, 1970 John Deere 450, 2010. GRATTES MÉCANIQUES: 1971 Cat 12F. GERBEUSES: 10-1974 Komatsu 4-FG15-10, 3-FG20-5, 1-FG25-5, 3-FG25-1, 1973 TCM 5000 lb.

EXCAVATEURS HYDRI: 1970 Kohling 1046, 1972 Liebherr 941; CHARGEUSES/RETROCAVEUSES: 1973 Case 580B, 1974-80B, 1972 John Deere 410. GERBEUSES A CISEAUX: 3-1975 Parker RT3630SPG, 3-1975 RT3226SP. CAMIONNETTES: 1975 Dodge Club Cab, 1973 GMC. MINIBUS 1974. CAMIONS/TRACTEURS: 1975 Mack R700, 1972 Kenworth avec Crane 1975. CAMIONS/BENNES: 5-1974, 2-1972, 6-1970 Ford 8000, 17 Dodge 800. CAMIONS HORS ROUTE: 6 (2-1971) Cat 769B, 2-Euclid, 7-PONTIA SIGN REMORQUES: 1974 6' x 12'.

MEDIA. REMORQUES: 1977 Husky Hauler DOW 19' x 8 1/2', 4-Husky Hauler DBW 7' x 18', Plate-forme Goymer 35 tonnes. COMPRESSEURS A AIR ET FORAGE: 125 CFM-900 CFM avec fonctions suivantes: marteaux, concasseurs, forers, smelles, pilons, CONDUITS D'AIR, EQUIPEMENT DE COMPACTAGE: jusqu'à 1974, Essick Sheepfoot, rouleau-vibrateur Tampa, rouleau Aveling-Barford, rouleau électrique Hyster, 7-Bomag BW75, 2-1971 Vibros MPB-1, 85-10, Wausau 60, 11-COMPRESSEURS. 12-PILONS PLATS. GROUPES GÉNÉRATEURS. POMPES. FIXATIONS. VASTE CHOIX D'EQUIPEMENT DIVERS.

CALENDRIER DES ENCANCS

Le 5 mai 1977 — Surrey, B.C.
Le 12 mai 1977 — Edmonton, Alberta
Le 17 mai 1977 — Montréal, Québec
Le 19 mai 1977 — Winnipeg, Man.
Le 26 mai 1977 — Saskatoon, Sask.

Écrivez ou téléphonez pour obtenir plus de renseignements: Larry Wood ou J.F. Lacombe

293 av. Montclair, Rosemère, P.Q.
Tél.: (514) 621-0950
Téléc 05 835527

ou 9200 Bridgeport Road, Richmond, B.C. V6X 1S1
Tél. (604) 273-7564

RITCHIE BROS. AUCTIONEERS LTD

les rubriques du samedi

l'énigme du professeur Jissé

L'hiver ayant décidé de passer l'été par ici, vous comprendrez que je ne sois pas d'humeur à vous faire des guili-guili tout au long de ma chronique. D'autant plus que depuis ce maudit party, il n'y en a plus que pour Florence dans le courrier.

Ainsi, M. Marcel Mimeault, GTO de Charlesbourg, voudrait se faire élève de bestioles pour être le voisin aux yeux quelconques de Florence. S'adressant directement à Flo, M. Guy W.-Richard, GTO dit: "Sous le soleil de tes regards, nous nous sommes ébattus joyeusement malgré l'ombre nuageuse de la présence de ton bourreau. Tes

épaules ondulantes comme la mer qui le soir vient mourir sur les galets nous ont fascinés, alors que ton sourire ne pouvait qu'envoûter les personnes présentes." Certains affirment même que malgré tout ce que je dis de Florence, je me tiens bien en deça de la vérité. C'est à croire que Flo non plus n'a pas perdu son temps après le party, dans la ville fondée par le barbu...

De quoi j'ai l'air dans tout ça? Mlle Marie-Claude Sanschagrin, GTO de Duberger, dit que je n'avais pas menti au sujet de Florence, et que quant à moi, mes ulcères peptiques ne m'ont pas trop ravagé. C'est le "pas trop"

que j'aime... Même Mme Pierrette Boudreau, GTO de Duberger, me dit qu'elle m'a trouvé aussi beau qu'elle l'imaginait. Vous connaissez des manières plus subtiles de me dire une vacherie?

Heureusement, il y a Mme Lucie Fortier, du 580, 64e Rue est, à Charlesbourg, qui précise qu'après avoir vu les photos, elle comprend pourquoi je signe FBI. "Vous avez l'air de tout ça en même temps", me dit-elle. Et puis il y a Mme Claire Champoux du 275 avenue Laurier, dans la ville fondée par le barbu qui dit que "c'est vrai que vous êtes pas laid 'pantoute", et

j'espère bien être au party l'an prochain. Oui, mon ange, vous y serez, car je vous colle la GTO de la semaine.

M. Paul J. Van Wassenhoven a fait à deux reprises des vers acrostiches avec mon nom. Je les ai beaucoup appréciés, mais comment voulez-vous que je lui rende la pareille?

Et puis il y a tous ceux qui me prient de remercier mon "boss" pour le party, et notamment M. Michel Keable, GTO de la VFB qui dit que même si mon "boss" n'a l'air de rien, il s'y connaît en party.

Alors c'est fait, "boss" considérez-vous remercié par mon Fan Club.

Mlle Marie-Claude Sanschagrin, GTO précitée, trouve que mon système de démerite ressemble un peu à celui mis en application à l'endroit où elle travaille: elle fait l'inscription des points de démerite pour les infractions au code de la route. Dans vos moments de loisirs, cher ange, on pourrait peut-être mettre sur pied, un système de points de mérite, dont on vérifierait soi-même le champ d'application?

M. Jean-Marie Vincent, GTO de Duberger, affirme qu'il a renouvelé son abonnement au journal pour que les énigmes lui soient livrées à la porte, le samedi. C'est au "boss" qu'il faut dire ça.

Bon. Je tiens à vous dire que j'ai commencé à préparer mon voyage de pêche à la truite de l'été prochain. Florence sera du voyage, pour apprêter les hameçons et pour quelques autres petites bricoles.

Mais il y aura également Joseph Philippe Omer Fortier, septième fils de Napoléon et militaire de carrière.

Je ne sais pas vraiment ce que ça va donner, parce que je suis de bonne source qu'il boit la vodka comme trois Polonais. Si M. et Mme Pierre Pigeon (Solange, c'est ma deuxième meilleure) sont de retour de Floride,

ils pourront peut-être prévenir le Fortier que mes réserves seront sous contrôle florentin.

Les messages de régie interne étant adressés, je m'adresse à la suggestion de M. Yves Dubois, du 1665, 64e Rue est, à Charlesbourg, je me

glisse un "vous-savez-quoi-vous-savez-ou" à sa santé et à la bonne vôtre, en vous adressant mes tourlous habituels, ainsi que les bises de Florence, et certaines autres choses qu'elle affirme ne pas pouvoir nommer. Tant pis pour moi. (Boîte postale 2142, rang 3 ouest, Bic, Cte Rimouski).

la solution

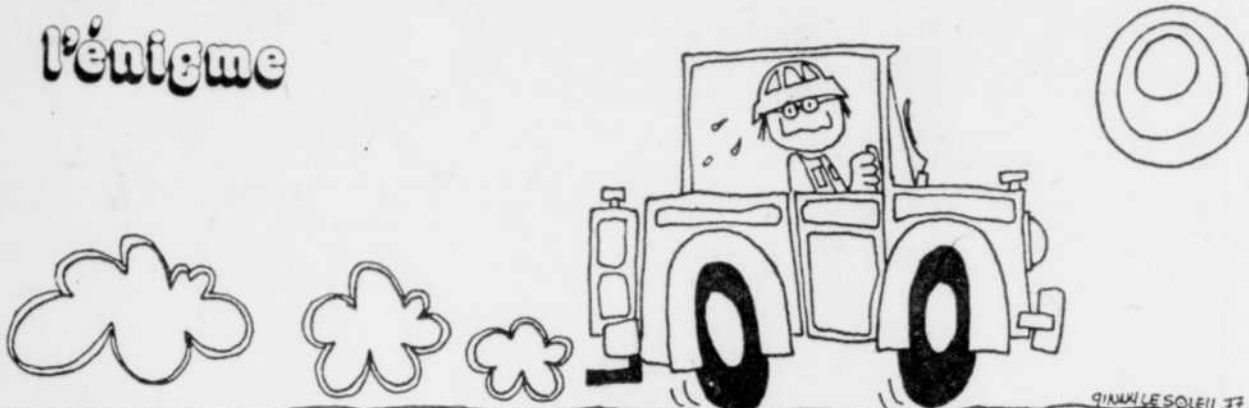
SOLUTION A L'ENIGME DU CADEAU

Cadeau	1 jumelles	2 timbres	3 épingles	4 montre
Budget	\$15	\$9	\$25	\$20
Parenté	neveu	frère	petit-fils	fils
Nom	François	Paul	René	Thomas
Motif	noces	anniversaire		

Si l'on prend soin de faire une grille comme celle illustrée ci-dessus, l'indice 2 nous permet de placer les jumelles dans la case cadeau 1, et l'indice 7, de placer le fils dans la case parenté 4.

- a) De 4 et 5, on a que ni René ni Thomas ne sont à l'extrême gauche.
- b) De 3 et 11, de 4 et 9 et de 7, on a que le neveu est à l'extrême gauche.
- c) De 1 et 2, on déduit que Paul n'est pas le neveu. C'est donc François qui est à l'extrême gauche, et c'est lui qui a les jumelles.
- d) De c), 7, 9 et 10, on sait que Paul est le frère, et de 11 qu'il a les timbres.
- e) C'est donc Thomas qui est le fils et il est à l'extrême droite.
- f) L'indice 8 nous permet maintenant de placer les \$20 à l'extrême droite.
- g) De 2, 10 et f), on sait que Paul est à gauche de René, et que celui-ci a les \$25. Donc, Paul a \$9 et François \$15.
- h) De g) et 6), on sait que René a l'épingle à cravate et Thomas, la montre.
- i) Donc, l'acheteur de la montre a 20 dollars et par élimination, la dame qui a 15 dollars achète les jumelles, pour François.

l'énigme



L'ENIGME DE LA DEUXIEME TRAVERSEE

Depuis l'énigme de l'explorateur, un certain nombre de correspondants m'ont chicané sur les rations alimentaires. Pour ces raisons, j'ai décidé de vous inviter à une deuxième traversée du désert, mais d'une manière différente, de sorte que vous ne pourrez pas me tirer la pipe au sujet des heures de repas.

Cette fois-ci, l'explorateur a

traversé en Land-Rover un désert de 320 kilomètres. Son véhicule roulait à 40 km/h et consommait un litre d'essence par 10 kilomètres. Malheureusement, son réservoir ne contenait que 16 litres, et il n'avait aucun bidon de réserve.

Par contre, à tous les 40 kilomètres, il disposait d'un réservoir fixe, dans lequel il pouvait entreposer, en la siphonnant de son réservoir de voiture, autant d'essence qu'il le pouvait, pour la reprendre selon ses besoins ultérieurs.

A son point de départ, il dispo-

sait d'une réserve illimitée. En supposant qu'il a roulé huit heures par jour, et si l'on considère négligeable la durée de ses arrêts, combien de temps lui aura-t-il fallu pour traverser le désert?

Mais je vous en prie, ne me cherchez pas des poux quant aux heures de ses repas ou sur l'endroit où il doit coucher dans le désert. Car j'aime autant vous prévenir que si vous trouvez la donnée ambiguë, l'explorateur n'entreprendra pas une troisième traversée pour votre seul plaisir.

D'UNE FAÇON

Ensemble de salle à diner importé d'Italie
Monture en acier chromé
Dessus en verre fumé
Cadre en chêne pâle
35" x 63" fermée 35" x 88" ouverte

\$399.
table

Chaise Bruère, importée d'Italie
Monture tubulaire en acier chromé
Siège et dossier canné
Cadre en chêne pâle ou noir, au choix

\$65.
chacune

ND

Nouveau Décor Meubles Inc.

43 ouest, Trans-Canada, Rond-Point Lévis Tél.: 837-9381



COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTÉES: 837-9381 ■ PÉRIODE ET QUANTITÉ LIMITÉES

OU D'UNE AUTRE

SOFA CAMBRIDGE
À partir de

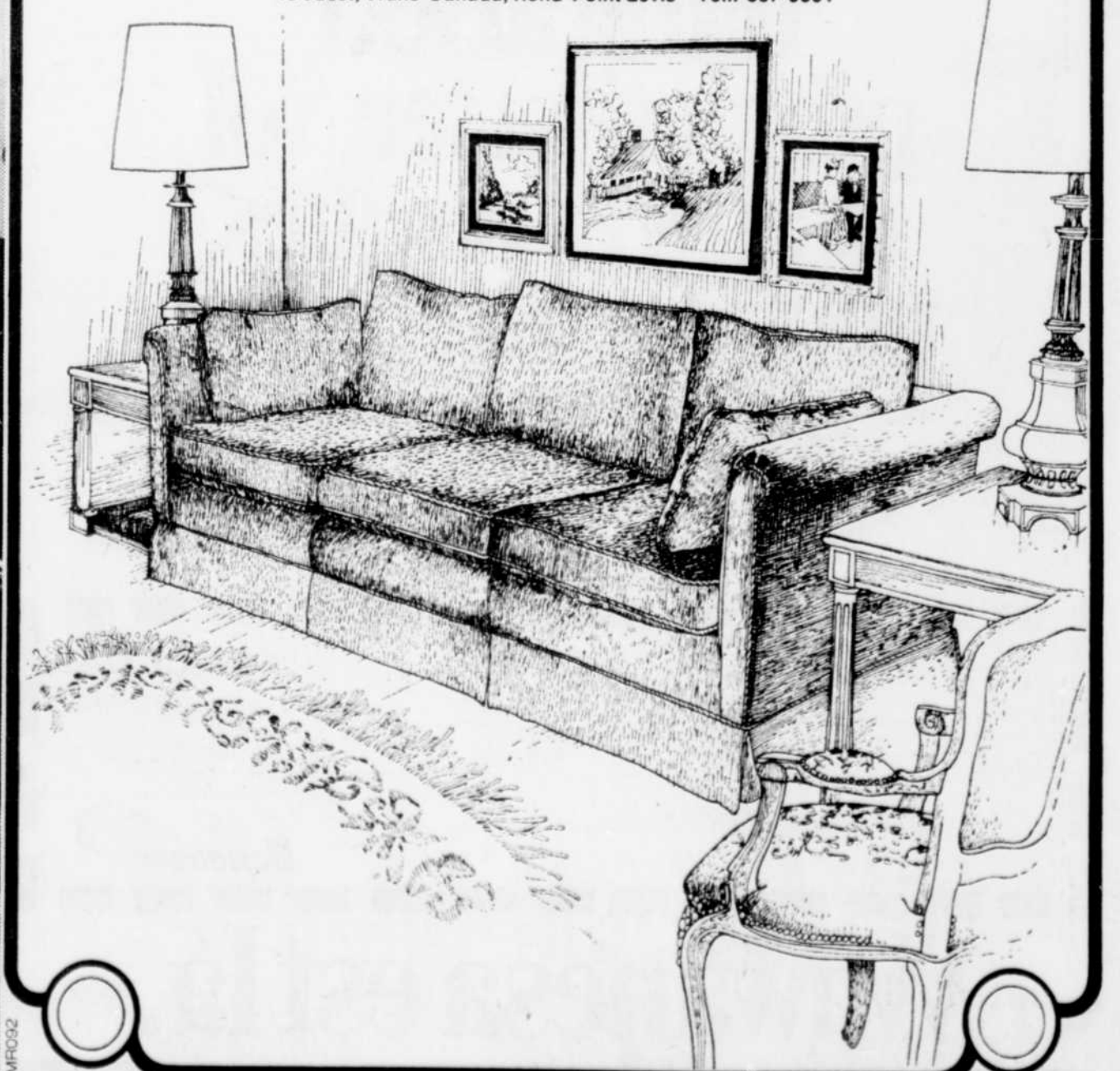
\$799.00

PÉRIODE ET QUANTITÉ LIMITÉES

ND

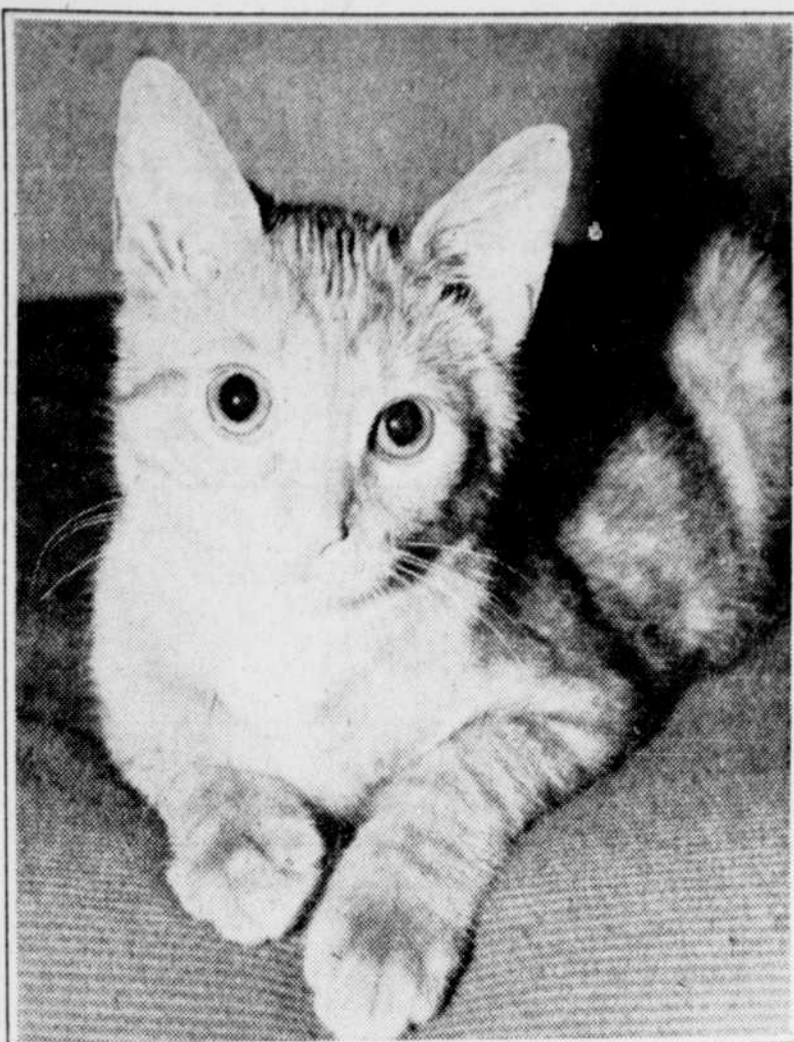
Nouveau Décor Meubles Inc.

43 ouest, Trans-Canada, Rond-Point Lévis Tél.: 837-9381



dans le sens du poil par pierre mathieu

photo-concours



SYLVIE DELISLE (1235 Charles-Huot, Sillery) nous a envoyé cette photo gagnante. Elle mérite le volume "Les chats — Comment les aimer pour qu'ils vous aiment", Editions Granger. MARIE BOUCHER est le nom de la personne choisie au hasard parmi tous les autres participants à Photo-Concours. Elle recevra le volume "Races de chats, chats de races", Editions de l'Homme.

orphelins

— Chienne de 6 mois, dorée, type Berger allemand, douce avec les enfants. 831-4168.

— Chatte d'un an, tigrée, yeux bleus-verts. 651-6909.

— Chiot de 2 mois, mâle, brun. 623-4783.

Nous publions gratuitement les "annonces" des personnes qui ont des animaux domestiques à donner. Ces personnes n'ont qu'à nous écrire en nous donnant tous les renseignements nécessaires, sans oublier nom, adresse et numéro de téléphone. Envoyez tout courrier à: Dans le sens du poil, Journal LE SOLEIL, 390 Est St-Vallier, Québec.

à noter

Avis de décès

"Spice", que le livre Guinness des records reconnaissait comme le plus gros chat (20 kilos!), est mort à l'âge de 12 ans au début du mois dernier. Le matou, qui appartenait à Mme Loren Caddell, de Ridgefield, a apparemment succombé à une crise cardiaque. "Requiescat in pace".

Un règlement avec des dents

La ville de Montréal a l'intention d'adopter, en juillet prochain, un règlement concernant les "souvenirs" laissés par les chiens. Le

propriétaire sera tout probablement obligé, sous peine d'amende, de ramasser les croûtes échappées dans les rues et les parcs par son meilleur ami. Un maximum de 3 chiens ou chats par propriétaire serait aussi fixé.

Des aliments contrôlés

Il n'existe pas au Canada de lois régissant la qualité nutritive des aliments pour animaux familiers. L'Association canadienne des vétérinaires s'est donc lancée dans un programme de certification pour contrôler le contenu alimentaire de ce genre d'aliments. Sur réception d'un certificat, le manufacturier

peut écrire sur ses emballages: "Ce produit répond aux standards de nutrition établis par l'Association canadienne des vétérinaires (A.C.V.). A date, les aliments en boîte pour chiens de la marque Dr Ballard ont été éprouvés et certifiés.

Des livres sur les chats

Quatre petits volumes ont été mis sur le marché dernièrement:

— "Bien nourrir son chat" et "Races de chats et chats de race", écrits par Christian D'Orangeville, aux éditions de l'Homme.

— "Les chats, comment les aimer pour qu'ils vous aiment",

écrit par Françoise Provence, aux éditions Granger Frères.

— "Le livre des chats heureux", écrit par Jacqueline Voulet et Remo Furlani, aux éditions Chêne.

L'horoscope du chien

Il existe un petit volume qui décrit les qualités fondamentales de votre chien en relation avec les influences astrales auxquelles il est soumis... Vous aviez peut-être un chien Taureau ou une chienne Vierge et vous ne le saviez pas! Il s'agit de "Dog horoscopes", publié aux éditions T.F.H. Publications, disponible dans certains "pet shops".

Le Rex

L'originalité du Rex réside dans sa fourrure ondulée, presque frisée, qui en fait le chat le plus agréable à caresser, (selon un éleveur de cette race...)

Ce "frisotté", même dans ses moustaches et ses sourcils, est en somme l'équivalent du Bedlington Terrier chez les chiens.

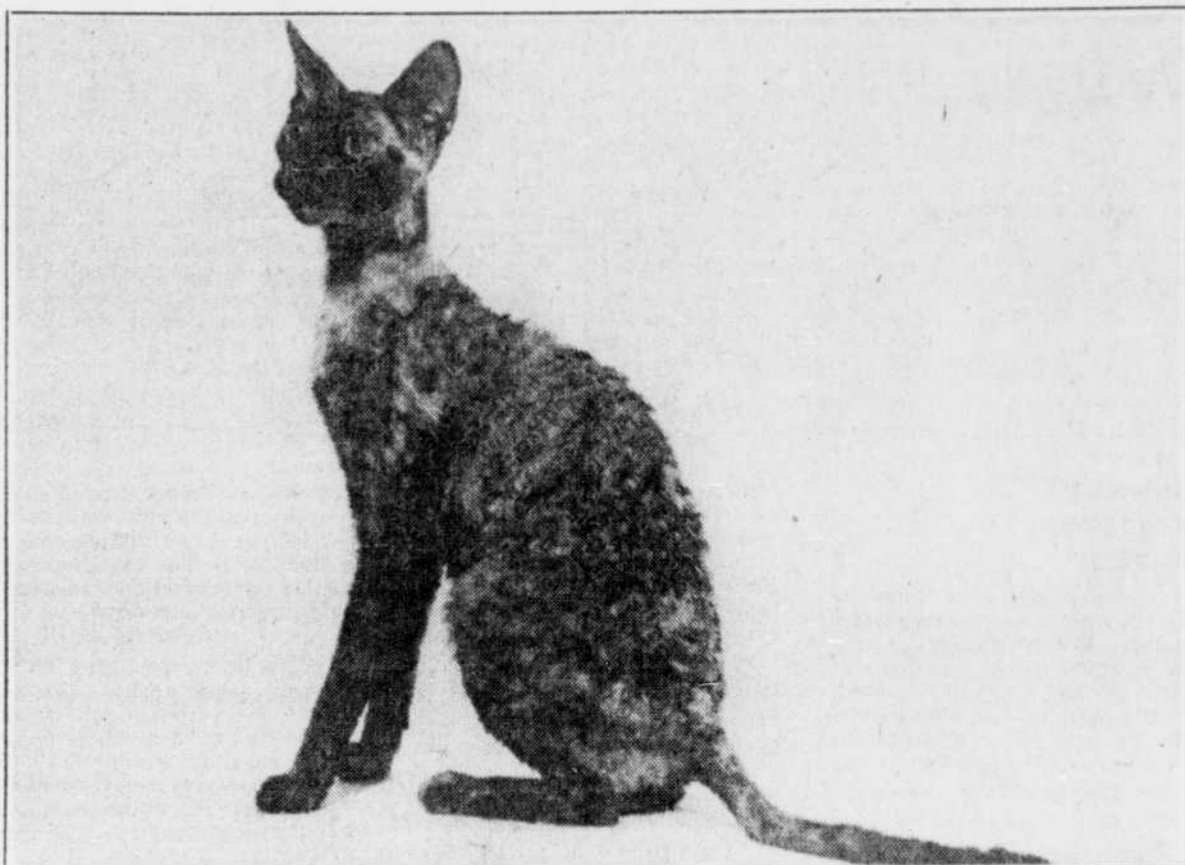
C'est par hasard qu'est arrivé au monde, vers 1950, un chaton présentant cette "anomalie" et, depuis, on a arrangé des croisements pour en faire la caractéristique principale de la lignée.

Avec cette fourrure courte et dense, à l'aspect de peluche, le Rex ne perd pas son poil comme la plupart des chats.

Malgré une apparence "maigrichonne", il possède un corps dur et musclé.

La variété des Rex Cornish présente un physique plus élancé que celle des Devon, qui engendrent des chats plutôt massifs et trapus.

Le Rex ci-dessus est un produit de l'élevage de Jacqueline B. Fisher (5874 Winchester, San Diego, CA 92139, U.S.A.).



Commençant samedi le 23 avril

en feuilleton dans LE SOLEIL

LES ÉTOILES FILANTES Les demi-dieux d'Hollywood, la plus grande machine à rêves de l'histoire, ne sont que des hommes et des femmes, qu'ils s'appellent Bogart, Garbo, Cooper, Hepburn, Gable, Dietrich, Chaplin, Flynn...

Pour David Niven, ce ne sont pas que des stars, ces étoiles filantes qui ont éclairé un temps le firmament de la gloire; ce sont des amis que l'on a côtoyés et tutoyés parce que l'on a tourné ensemble sur un même plateau. David Niven n'est pas un chroniqueur en mal de patins. C'est d'abord un acteur célèbre, puis un auteur depuis "DECROCHER LA LUNE", où il sait se montrer tour à tour ironique et mordant, tendre et charmant.

Un roman qui vous plaira et que vous trouverez tous les jours, en feuilleton, dans

les annonces classées

ÉTOILES FILANTES
les dieux et les déesses d'Hollywood
vus par
DAVID NIVEN



Calypso PET SHOP SPECIALISTE de la vie aquatique
PLACE STE-FOY 653-1525
OISEAUX - CHATS - HAMSTERS - ETC. ACCESSOIRES ET AQUARIUM SUR MESURE
SPECIAL D'AVRIL JUSQU'À 20% D'ESCOMPTÉ SUR ACCESSOIRES POUR CHATS

Benoît Tremblay OPTICIEN LUNETTES VERRES DE CONTACT
2704 CHEMIN STE-FOY (FACE À LA CLINIQUE MÉDICALE DE STE-FOY) TEL: 653-4964
RÉPARATION DE MONTURES

Assurance habitation protection feu/vol et autres risques pour propriétaires et locataires.

Pour tout renseignement il vous suffit d'appeler le numéro de téléphone ci-après ou poster le coupon ci-dessous à:

Wawanesa, 2070, chemin de la Canardière, Québec, Que.
2900 des Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, Que.

Tél. 661-7741

Nom: _____ Tel: _____

Adresse: _____ Ville: _____

Ma police d'assurance arrive à échéance le: _____ 19__



Wawanesa est là.

les propos philatéliques par raymond dubé

Le jubilé royal britannique sera fêté au mois de mai

Si plusieurs pays, membres du Commonwealth surtout, ont profité de la date du six février dernier pour marquer, par des émissions de timbres commémoratifs, le 25^{ème} anniversaire d'accession au trône de la reine Elisabeth II, en utilisant des scènes du couronnement qui n'ont eu lieu qu'en 1953 et dont le jubilé d'argent ne sera célébré que l'an prochain, la Grande-Bretagne, pour sa part, attendra le 11 mai prochain pour lancer son émission commémorative du jubilé royal. Elle le fera à l'occasion de la tournée que la reine effectuera dans son royaume en commençant par l'Ecosse.

Il s'agira de quatre timbres dont les valeurs de 8p, 10p, 11p et 13p correspondent à tous les tarifs postaux de base, de sorte qu'ils pourront être utilisés sur la plupart des lettres. Ils seront en vente à tous les bureaux de poste du pays pendant un mois environ, mais on les retrouvera aussi aux endroits que la reine visitera. On pourra aussi les obtenir sur demande, ce qui permettra aux touristes qui visiteront l'Angleterre au cours de l'été de se les procurer facilement.

Nouveau portrait

On a tenu à ce que les quatre timbres soient très simples et à la fois très décoratifs. Ils montrent un nouveau portrait de la reine, une oeuvre de M. Richard Guyatt, professeur d'art graphique au Royal College of Art de Londres. C'est de plus lui qui dessina les timbres. Sur chaque valeur, le portrait de la reine est encadré des deux côtés des initiales ER en argent. Au-dessus du portrait figure la légende "SILVER JUBILEE" et en dessous les dates "1952" et "1977" avec l'indication de la valeur. Les seules différences entre les quatre timbres consistent dans la couleur et dans l'ornementation des lettres "ER".

C'est avec beaucoup de soin qu'on a présidé à leur conception. On voulait qu'ils correspondent à la dignité et au faste de l'événement. Avant de fixer le choix sur le portrait de Guyatt on tenta l'utilisation de

photos, mais on abandonna l'idée à cause des difficultés de l'impression multicolore, de même aussi qu'on n'a pas retenu la formule d'emblèmes héraldiques. Les timbres sont imprimés par Harrison and Sons Ltd, à High Wycombe, par le procédé de la photogravure.

L'émission fera aussi l'objet de la préparation d'un joli sachet de présentation qui se vendra 52 pence et demi. Il y aura de plus un sachet-souvenir contenant les quatre timbres ainsi qu'un carnet illustré de 16 pages se rapportant aux événements qui ont marqué le règne de la reine, dont le prix de vente sera d'un livre et 20 pence. Les enveloppes, premier jour, seront oblitérées à deux endroits avec cachet différent, au bureau philatélique d'Edimbourg et à Windsor, dans le Berkshire. Le cachet d'oblitération d'Edimbourg représente le nombre "25". Celui de Windsor, la couronne de Saint-Edouard.

Des séries de quatre cartes postales, dont chacune coûte sept pence et illustre l'un des timbres "Silver Jubilee" seront également en vente. De plus, un aérogramme illustré d'un portrait de la reine, sera mis en vente à partir du 11 mai.

Tout un encan

Ce fut tout un encan celui du 6 avril dernier à la Société Philatélique de Québec. On a rarement été témoin d'enchères aussi fortes. Des timbres dont la valeur au catalogue s'élevait à tout près de neuf cents dollars ont été vendus pour \$700 et quelques cents. Dans certains cas, le prix payé a dépassé celui du catalogue. Cela se produisit pour le No 23 du Canada usagé qui a été vendu \$40, soit dix dollars de plus que la valeur au catalogue. Le No 227, soit le timbre d'un dollar représentant le monument Champlain a rapporté \$65, soit le double de sa valeur au catalogue. Seulement trois pièces n'ont pu trouver preneur et ont dû être retirées.

L'année franciscaine

Le Vatican célèbre, à sa façon,

l'année franciscaine décrétée pour commémorer le 750^{ème} anniversaire de la mort du fondateur de la communauté, saint François d'Assise. Il a émis en mars dernier une émission de six timbres (50, 70, 100, 130, 170 et 200 lire) qui s'inspirent du cantique du soleil composé par saint François et qui constitue une prière d'une très grande simplicité:

"Loué sois-tu mon Seigneur avec toutes tes créatures
Spécialement messire frère Soleil.

Loué sois-tu mon Seigneur pour soeur lune et les étoiles

Loué sois-tu mon Seigneur pour soeur l'eau

Loué sois-tu, mon Seigneur, pour ceux qui pardonnent pour ton amour et supportent les infirmités et les tribulations,

Loué sois-tu, mon Seigneur, pour notre soeur la mort corporelle à laquelle nul homme vivant ne peut échapper."

Les timbres sont de forme horizontale, dimension 40 par 30 millimètres. Ils ont été imprimés en rotogravure à plusieurs couleurs, sur papier blanc couché par l'Institut Polygraphique de l'état italien. Il s'agit d'un tirage de 1,250,000 séries complètes.

Saint François d'Assise a déjà fait l'objet d'émissions. L'Italie lui avait rendu hommage en 1926 par une émission de six timbres à l'occasion du 700^{ème} anniversaire de sa mort. C'est une série qui sera très recherchée par les philatélistes qui se spécialisent dans le timbre religieux, une catégorie qui prend de plus en plus d'importance et qui a ses réunions annuelles sur le plan international.

Une émission tchèque

La République socialiste tchécoslovaque a émis au cours du mois de février quatre timbres à l'occasion de la VI^e Spartakiade d'hiver des armées alliées - Tchécoslovaquie 1977. Les Spartakiades pour ceux qui ne connaissent pas l'expression sont des concours sportifs qui se renouvellent annuellement. Jusqu'à ces derniers temps, c'est-à-dire jus-

qu'à la participation de ce pays aux tournois internationaux de hockey sur glace, on était loin de connaître ce pays, qui, en dépit de toutes les vicissitudes qu'il a connues, est peut-être celui qui est le plus près du monde occidental. Il a fallu, sans doute, que l'équipe tchèque fasse la vie dure aux Canadiens lors du tournoi de l'an dernier pour qu'on lui découvre des affinités. Pourtant, lors de l'Expo de 1967, la Tchécoslovaquie avait attiré l'attention de tous les Canadiens, son kiosque, si ma mémoire est bonne, se classant parmi les plus visités et les plus appréciés.

A l'occasion de la VI^e Spartakiade d'hiver, ce sont quatre sports qui sont mis en vedette, le premier qui nous touche de très près, le hockey, fait l'objet d'un timbre de 60 hellers. Les autres, 1 Kcs, ont trait au biathlon, le troisième 1.60 Kcs, aux sauts en skis, le dernier, 2 Kcs, au slalom. Les timbres ont été imprimés à l'imprimerie Tiskarny spoju de Prague, par le procédé du timbrage-relief relatif combiné avec l'héliogravure, trichrome. Il y a eu à cette occasion une enveloppe premier jour dont le dessin reproduit l'emblème officiel de la discipline sportive respective et le symbole des sports d'hiver.

Une consultation

La Fédération des Sociétés Phila-



La Grande-Bretagne attendra le 11 mai prochain pour lancer son émission commémorative du jubilé royal.

téliques du Québec a décidé de lancer une consultation en vue de déterminer les sujets des timbres qu'elle pourra soumettre au ministère des Postes pour l'établissement du programme philatélique de l'année 1978. On sait que celui-ci est décidé plusieurs mois à l'avance. Que tous ceux qui ne sont pas satisfaits du choix fait pour cette année et pour les précédentes ne se gênent pas pour faire des suggestions. Ainsi pourront être signalés des événements qui leur semblent importants, des anniversaires qu'on pourrait oublier, des hommes célèbres de notre histoire qui n'ont pas reçu, à leur avis, l'hommage qu'ils

méritaient. La Société Philatélique, dont la boîte postale porte le No 2222, Québec G1K 7N8 sera heureuse de servir d'intermédiaire et de transmettre aux autorités du service postal toutes les suggestions de ses membres et de tous ceux de l'extérieur qui voudront y aller de leurs propositions. Si chacun apporte sa collaboration on pourra pour l'avenir améliorer la production philatélique canadienne et la rendre plus conforme à la réalité canadienne. On sait que plusieurs ont critiqué assez sévèrement le programme de l'année courante parce qu'il ne faisait pas une place assez large à la communauté québécoise.

le courrier

Q. — On parle souvent de timbres avec surtaxe et de timbres avec surcharge. Quelle différence y a-t-il?

R. V., Issoudun.

R. — Les timbres avec surcharge sont des timbres dont la valeur est modifiée pour plusieurs raisons, soit en moins, soit en plus. C'est généralement en plus à la suite d'augmentations du tarif postal en attendant la mise en circulation de nouvelles émissions. Quant à la surtaxe, c'est un phénomène qu'on ne connaissait

pas ici avant les émissions consacrées aux Jeux olympiques. Cela était d'usage courant en plusieurs pays d'Europe, notamment en France, en Belgique, en Hollande, pour n'en citer que quelques-uns. Ainsi un timbre canadien avec surcharge, comme ceux des olympiques avait tantôt une valeur indiquée de 8 plus 2, ou de dix plus cinq. La valeur réelle d'affranchissement était de 8 ou 10 cents selon le cas, le surplus de deux ou de cinq cents, étant versé à un fonds spécial en vue d'aider à

défrayer le coût des Jeux. En Europe, les surcharges en général servent à venir en aide à des oeuvres comme la Croix-Rouge, les activités culturelles, etc.,

Q. — J'aimerais me procurer directement des timbres d'Andorre. Où dois-je m'adresser?

M. R., l'Islet.

R. — Il suffit d'écrire à l'Administration postale, Service Philatélique, Andorre-la-Vieille, Andorre (Via la France).

A VENDRE

- Coll. timbres neufs diff.
VATICAN:
\$1,100
NATIONS UNIES
CPL INCL.
GENEVE - CARTES -
ENVELOPPES - FDC
\$360
TEL.: 837-3206

ACHETONS - VENDONS

monnaies
timbres
Très grand choix de timbres neufs et usages. Aussi (Plate Block).
10% escompte sur timbre usage
Monnaie demandée
1966 et moins
.10c payons .17c
.25c payons .42.5c
.50c payons .85c
1967 - 68
ARGENT 10%
BOUTIQUE MONAIOIR
Centre d'achats Jadis
5555, 3e Avenue Ouest
Charlesbourg
628-9101

Fourrures

ENTREPOSAGE

NETTOYAGE
• VENTE
• REMODELAGE
FOURRURES
CHARLES ENL.
1022, BOUL. DU JARDIN,
Orsainville - 822-1226
Soir - 825-8883

Des vêtements à votre goût?
C'est possible avec le cours de Couture-Jeunesse Singer.

(Vous pouvez aussi gagner un prix)

Inscrivez-vous au cours de Couture-Jeunesse Singer au Centre de couture Singer près de chez vous. Ce cours s'adresse aux jeunes de 10 à 19 ans. Il vous permet de recevoir 18 heures d'enseignement professionnel pour seulement \$24.95.

Vous pourrez ensuite participer au Concours-Jeunesse Singer et peut-être gagner un superbe prix.

Mais le plus important, c'est que ce cours vous permettra de réaliser les vêtements dont vous avez vraiment envie.

Centres de couture

SINGER

• PLACE LAURIER 651-4021 • MAIL ST-ROCH 522-8128
• PLACE FLEUR DE LYS 529-5291 • 7 ST-VALLIER EST 522-8986

Maintenant ouvert
notre 3e magasin
à Cap-Rouge

Du 16 au 23 avril

VENTE

EXTRAORDINAIRE ENCORE JAMAIS VUE
dans notre département de

TAPIS et PRELART

TAPIS \$3⁹⁵
à partir de V.C.

PRELART \$2⁹⁵
SANS CIRAGE
à partir de V.C.

Fernand Morissette INC.

4245, BOUL. HAMEL, ANCIENNE-LORETTE, QUE. 4008, BOUL. DU JARDIN, ORSAINVILLE, QUE. 1103 BOUL. DE LA CHAUDIERE
Tél.: 872-2874 Tél.: 628-0721 Cap-Rouge

Le ministre Lessard donne le coup d'envoi à la 3e Foire du livre

MONTREAL (PC) — C'est le ministre de l'Expansion économique régionale du Canada, M. Marcel Lessard, qui a donné le coup d'envoi à la troisième Foire internationale du livre de Montréal, cette semaine, au milieu d'un brouhaha momentané occasionné par la manifestation des grévistes du Centre éducatif et culturel (CEC).

Ces derniers ont défilé devant l'estrade d'honneur, où M. Lessard lisait son discours, en portant une vaste banderole aux couleurs de la CSN et en sifflant pour attirer l'attention de tous les invités.

Après leur passage, bruyant mais rapide, des dizaines de petits tracts jonchaient le tapis rouge à l'entrée du grand hall d'exposition. Un grand nombre d'invités québécois ou étrangers, perplexes, les ramassaient pour y lire qu'on les exhortait de boycotter le stand du CEC à la foire.

Représenté par deux ministres, MM. Lessard et D. Macdonald, le palier fédéral était à l'honneur à l'inauguration de la FILM, tandis que le maire Jean Drapeau et son épouse souhaitaient la bienvenue aux nombreux invités d'honneur québécois et étrangers massés près de l'estrade.

Le grand absent de cette manifestation à caractère international était le sous-ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Claude Trudel, qui n'a pas cru bon assister à l'ouverture ou d'y déléguer un représentant et ce, au grand étonnement de M. J.-Z. Léon Patenaude, directeur général de cet événement commercial et littéraire annuel depuis trois ans.

Foire commerciale d'échanges de droits d'édition et de traduction, à l'instar des grandes foires européennes, la FILM n'a pu résister à la tentation de vendre des livres au public bien qu'à l'origine le grand public ne devait pas du tout être sollicité par une vente.

La Foire internationale du

livre de Montréal invité le public à visiter les quelques 300 kiosques des exposants québécois et étrangers, y rencontrer les auteurs invités et acheter les livres de leur choix.

Le prix d'entrée à la FILM est de \$1 pour les adultes et de \$0.50 pour les enfants.



Les grévistes du Centre éducatif et culturel ont défilé, jeudi, devant l'estrade d'honneur où M. Marcel Lessard lisait son discours à l'occasion de l'ouverture de la troisième Foire internationale de Montréal.

Une centaine d'écrivains et neuf pays participants en moins que l'an dernier

par Lise LACHANCE
du bureau du Soleil

MONTREAL — La Foire internationale du livre de Montréal a ouvert ses portes au public, jeudi, avec neuf pays et une centaine d'écrivains en moins que l'an dernier.

En effet, tandis qu'on comptait 46 pays participants en 1976, il n'y en a cette année que 35. Quant aux écrivains, qui sont venus à la foire l'an dernier, ils étaient 181 et se retrouvent à 80 seulement cette fois-ci.

Mais peut-être que le nombre de visiteurs compensera. C'est ce que l'on saura lors du bilan, à l'issue de l'événement. Car, pour la première fois depuis trois ans, le public peut acheter des livres sur les lieux. Ce qui augmente d'autant le plaisir de bouquiner même si, règle générale, les soldes sont exclus.

Lèche-vitrine

Le "lèche-vitrine", toutefois, est si intéressant qu'il met l'eau à la bouche. Mieux vaut s'y livrer avec un porte-monnaie assez bien garni.

On y trouve toutes les publications les plus récentes des éditeurs de la francophonie et d'une dizaine d'autres langues. Le Canada est naturellement le mieux représenté, avec quelque 130 éditeurs,

suivi de près par la France.

Les Etats-Unis sont représentés par une soixantaine de maisons. L'Allemagne les supplante, avec 80 éditeurs. La situation tient sans doute au fait que les Allemands sont sensibilisés aux foires internationales du livre (ils sont l'hôte de l'une d'elles, celle de Francfort) tandis que cette tradition n'existe pas aux Etats-Unis.

Le Foire de Montréal est le premier événement international du genre à se tenir en Amérique du Nord. Il s'agit, précisément, d'une foire de droits, c'est-à-dire que son but premier est de permettre l'achat et la cession de droits d'édition, la codition et la coproduction. Dans quelle mesure cet objectif a-t-il été atteint jusqu'à maintenant? Impossible de le dire puisqu'aucune statistique n'a été publiée à ce sujet.

Un luxe?

Comme pour prévenir les objections des détracteurs de la foire pour qui cette manifestation est un luxe (elle draine des subventions d'Ottawa, Québec et Montréal, qui pourraient servir ailleurs), le président de la foire, M. Thomas Déri, écrivait en fin de semaine dernière, dans un quotidien de la métropole: "Il est extrêmement difficile d'une année à l'autre de juger du succès

d'une foire. Les transactions entre les éditeurs ne sont pas toujours étalées au grand jour. Les pourparlers déjà entrepris n'aboutissent pas toujours au moment d'une foire. Il peut s'agir parfois de premiers contacts qui conduisent à des tractations longues et laborieuses. Il est donc utopique d'essayer d'évaluer, même approximativement, la valeur globale des transactions au cours d'une foire donnée."

Montréal-Québec

Le temps réservé aux professionnels du livre pour discuter affaires ne concorde pas avec celui où les portes sont ouvertes au public. C'est ainsi que les premiers montréalais et les seconds, la fin.

Le directeur général de la foire, M. J.-Z. Léon Patenaude, estime que cette possibilité pour les éditeurs de négocier des droits constitue la grande différence entre le Salon international du livre de Québec et la Foire de Montréal.

La manifestation annuelle se poursuit durant toute la fin de semaine.

Hier, elle était accessible au public à partir de 16 heures (jusqu'à 21h). Aujourd'hui, les visiteurs sont admis de midi à 21h et, demain, de midi à 18h.

Lancement d'un prix de \$50,000 pour un premier roman en anglais

MONTREAL (d'après CP) — Les Canadiens qui ont toujours rêvé d'écrire un roman auront maintenant une nouvelle raison de mettre leur projet à exécution, un prix de \$50,000 offert pour un premier roman par un éditeur canadien.

Au cours d'une conférence de presse donnée jeudi, le président de McClelland and Stewart, M. Jack McClelland, a déclaré qu'il croit que "beaucoup de Canadiens peuvent écrire d'excellents romans qu'on prendra plaisir à lire".

Le prix sera décerné cha-

que année pendant au moins trois ans, et M. McClelland dit attendre des milliers de manuscrits.

En plus d'un prix de \$10,000 en argent et de \$40,000 garantis en avances de royalties, le livre gagnant sera publié en couverture rigide et en format populaire au Canada, aux Etats-Unis et dans le Royaume-Uni.

Le lancement du prix a été annoncé lors de l'inauguration de la troisième Foire internationale du Livre de Montréal. Le nom du premier gagnant sera dévoilé au

cours de la Foire de l'an prochain.

Le livre doit être écrit en anglais et seuls sont éligibles les citoyens canadiens ou les immigrants reçus.

Le roman gagnant sera publié en couverture rigide au Canada par McClelland and Stewart, aux Etats-Unis par Little, Brown and Co., et dans le Royaume-Uni par André Deutsch. Les éditions en format populaire seront publiées par Seal Books au Canada, Bantam Books aux Etats-Unis et Corgi Books dans le Royaume-Uni.



Jacques Ferrière, collaborateur spécial
la gastronomie pour tous

MIGNONNETTE DE PORC

Voici quelques années, j'ai dégusté une mignonnette de porc. En auriez-vous la recette? Signe une lectrice de Sainte-Foy.

Il existe plusieurs recettes de mignonnette de porc et celle que je possède est dite mignonnette de porc forestière.

Les ingrédients (4 personnes)

8 tranches de filet de porc de un demi-pouce d'épaisseur
1/2 livre de champignons
2 c. à table de beurre
1 tasse de sauce brune instantanée
2 gousses d'ail
1 1/2 oz de brandy
sel, poivre, thym en poudre, sarriette en poudre.

La recette

Aplatissez légèrement les tranches de filet de porc.

Dans une poêle, faites fondre une cuillerée à table de beurre.

Lorsque le beurre est chaud, saisissez les tranches de filet des deux côtés, puis réduisez la chaleur et continuez la cuisson au mijoté en plaçant un couvercle sur la poêle. Ce procédé évite que la viande dessèche pendant la cuisson.

Dans une autre poêle, faites cuire les champignons coupés en tranches dans l'autre cuillerée de beurre et à feu vif. Ajoutez les deux gousses d'ail écrasées puis une pincée de thym en poudre et une autre de sarriette ainsi que la sauce brune préparée à l'aide d'un mélange instantané. Salez, poivrez et laissez mijoter pendant 8 à 10 minutes.

Lorsque les filets de porc sont cuits, dégraissez la poêle et faites flamber avec le brandy.

Dressez les filets de porc dans un plat de service et gardez au chaud pendant que vous terminez la sauce.

Versez alors la sauce dans la poêle ayant servi à la cuisson des filets et déglacez les sucres de cuisson.

Portez à ébullition pendant 1 minute, rectifiez l'assaisonnement et nappez les filets de porc avec cette sauce.

VIELLISSEMENT DE LA VIANDE

Est-il vrai que la viande pour les hôtels et restaurants est vieillie différemment que celle vendue dans les magasins d'alimentation? demande un lecteur de Sept-Îles.

Il m'est très difficile de me prononcer à ce sujet, cependant je crois que chaque compagnie tant aussi bien les magasins d'alimentation, les hôteliers, les restaurateurs et les boucheries de bonne réputation procède au vieillissement de la viande de boucherie suivant des normes bien précises. Il est généralement admis qu'une pièce de boucherie doit vieillir environ trois semaines pour être plus tendre. Certains établissements exigent même jusqu'à six semaines.

Non seulement le facteur vieillissement est important, mais également l'âge de la bête est à considérer. Par exemple, une vache de 8 ans est certainement plus

coriace qu'une de trois ans et un boeuf de deux ans infiniment plus tendre qu'un autre de 6 ans. Ces qualités sont exprimées dans le commerce sous les appellations: boeuf rouge 1er choix jusqu'à la qualité dite commerciale qui est moins coûteuse.

Quant à la cuisson des viandes précoupées fraîches ou congelées, je vous conseille de suivre les principes suivants pour éviter de transformer votre entrecôte en viande quasiment bouillie.

En premier, laissez entièrement décongeler la viande. Si du sang s'en échappe, épongez-en toutes traces. Au moment de la cuisson, mettez un mélange égal d'huile de table et de beurre dans une poêle et attendez que ce corps gras soit bien chaud. Saisissez alors la pièce de viande choisie sur un côté d'abord puis après 2 à 3 minutes, sur l'autre. Salez en fin de cuisson.

PERDRIX

J'ai quelques perdrix dans mon congélateur et je ne sais pas comment les préparer. Que me conseillez-vous?

Rien de plus facile, faites-les décongeler et ensuite suivez cette recette.

Les ingrédients (4 personnes)

4 perdrix
2 belles bardes de lard
1 oz de beurre
2 c. à table d'huile
3 c. à table de pâte de tomates
1 jaune d'oeuf
6 gousses d'ail
1 citron
1 bouquet garni, sel, poivre.

La recette

Plumez, videz, flambez et ficelez les perdrix. Entourez-les d'une barde de lard et faites-les revenir dans une cocotte avec l'huile et le beurre.

Ajoutez le bouquet garni (1 feuille de laurier, 1 brindille de thym, quelques queues de persil), salez et poivrez.

Après 20 minutes de cuisson, retirez la graisse et remplacez-la par la pâte de tomates.

Faites pocher les gousses d'ail et le citron coupé en tranches 5 minutes dans l'eau bouillante et ajoutez les gousses d'ail aux perdrix.

Retirez les bardes, puis dressez les perdrix sur un plat long chaud. Retirez le bouquet garni.

Liez le fond de cuisson avec le jaune d'oeuf, après avoir réduit l'ail en purée. Arrosez les perdrix avec cette sauce.

GATEAU AUX CERISES

Mon mari adore les gâteaux aux cerises. Auriez-vous une bonne recette? signe une lectrice désespérée.

Cette recette vous ramènera l'espoir et comblera les souhaits de votre mari.

Les ingrédients (6 personnes)

4 tasses de lait
3 1/2 oz de semoule de blé
8 oz de sucre en poudre
4 oeufs
1 c. à table de beurre

RESTAURANT CHUAN-HAI
la première cuisine PEKINOISE A QUEBEC
333 est, boul. Charest
Licencié
524-4153
Préparez commandes pour apporter

NOUVELLE SALLE A MANGER LE MANDARIN
• Salons privés à votre disposition
• L'atmosphère exotique des grands restaurants de Chine.

Pour bien manger
dans un cadre agréable, selon la tradition gastronomique italienne.
RESTAURANT jardin d'Italie
Pour réservation: 692-0373, 924, St-Jean
STATIONNEMENT D'YOUVILLE GRATUIT

RESTAURANT Napoli
Spécialités italiennes
de 11h a.m. à 3h p.m.
DÎNER ET SOUPER D'HOMMES D'AFFAIRES
Invitation spéciale pour vos réceptions de noces, banquets ou réunions d'affaires
2 ouest, boul. Charest (angle boul. Langellier)
TEL.: 529-0369

Un petit restaurant bien différent
où les patrons font la cuisine.
Nicola
1276, avenue Maguire, Sillery / 687-0834
Licencié
— Cuisine italienne et française
— Pâtes maison.

Restaurant Négroni
Spécialités françaises et italiennes, menu d'hommes d'affaires tous les jours, table d'hôte et à la carte à prix modiques.
LA PAËLLA ET LES FRUITS DE MER À LEUR MEILLEUR
Stationnement Hôtel de Ville
36, côte de la Fabrique Québec
Rés.: 692-3851

Le grand duc
La salle à manger
Spécialités: cuisine française, fruits de mer, french cuisine, sea foods, Un tour du monde gastronomique.

Le tour du monde gastronomique
MENU DE L'AFRIQUE DU NORD
• La Brochette et Salade algérienne
• Le CousCous garni
• Les desserts au choix et le café
PLAT DU JOUR VIANDE OU POISSON 4.95 au choix
L'enchantement d'un voyage gastronomique...
Réservations: 872-9808
Aéroport de Québec

le Restaurant qu'on aime!
651-6905
LA TYROLLENNE
500 pieds à l'ouest de Place Laurier sur le Chemin Gomin
"On le dit et on l'écrit partout..."

les p'tits gueuletons

LA CHANTERELLE, Beauport

par Robert FLEURY

Après deux mois d'ouverture seulement, La Chanterelle, sur l'Avenue Royale à Beauport, montre tous les signes de succès, au point qu'il faut parfois attendre sur l'heure du midi en semaine et qu'il vaut mieux réserver durant les fins de semaine.

Comme la cuisine est bien préparée et savoureuse, la décoration agréable, et que Beauport n'avait pas de joli petit restaurant comme tel, exception faite de la Bastogne, on comprend mieux ce succès surtout que les prix y ont encore de l'altère.

Une maison centenaire qui appartient au patrimoine culturel de la Côte de Beauport, toute de pierre à l'extérieur, des pièces ni trop grandes ni trop petites au rez-de-chaussée habilement décorées par Colette, un mobilier de bon goût, des fenêtres en alcôve qui font chaud, on se sent vite à l'aise. Léo, le patron, a eu assez peu de transformations à faire: quelques cloisons tout au plus à réaménager. Le deuxième abrite une cuisine de service destinée à la fabrication des pâtisseries maison.

PLATS DU JOUR

Au menu du jour, mardi dernier, 4 plats dont le filet de perche aux câpres (\$2.75) et le filet mignon (4 ou 5 oz, \$4.80). Ce dernier s'est avéré tendre et bien apprêté, servi avec choux de bruxelles et pommes

risolées. Le potage du jour, une brunie de légumes, était particulièrement savoureux. Le gâteau maison servi tirait cependant à sa fin.

TABLE D'HÔTE

En table d'hôte, un seul menu. Le menu suivant était celui de la fin de semaine précédente, soit Pâques: soupe aux moules, pattes de crabes nantua, filet mignon wel-

lington et dessert au choix. Selon des commentaires entendus, les portions étaient généreuses. La table d'hôte est une excellente initiative mais on regrette l'absence de choix entre 2 mets et 2 entrées.

CARTE

La carte offre 4 potages, dont la vichyssoise (\$1.), 11 entrées dont le pâté de foie du chef, la terrine de

canard, la coquille aux fruits de mer, les moules provençales et la quiche aux chanterelles. De \$1.50 à \$2.50.

Les spécialités: les fondues, bourguignonne, orientale et suisse, de \$4.75 à \$7.00; les grillades, du médaillon de veau aux chanterelles à \$6.25 au tournedos aux giroles à \$8.60, 2 pâtes dans les \$3.50 et \$4.00, quatre fruits de mer, soit la sole de

douves et les langoustines amoureuses dans les \$7.50 et \$8.00, la crêpe aux fruits de mer et la coquille St-Jacques (\$4.25 et \$5.25), quatre légumes, assiette de fromage, cinq desserts. Ces derniers manquent toutefois d'originalité.

La cuisine est minuscule et fonctionne à plein régime. On y découvre du Vendôme et du Savoy, Michel Dubos.

Le service est empressé, rapide, les garçons de table attentifs malgré leur jeune expérience. En attendant votre assiette, vous aurez tout le loisir d'admirer les œuvres d'un artiste-peintre de Beauport, Armande Langelier, qui se marient bien au décor.

VINS

6 vins apéritifs et 14 digestifs.

Quelques rosés et champagnes, un mousseux qu'on voit moins souvent, l'Asti Spumante à \$12. Les Bordeaux blancs (3) vont dans les \$5 à \$6. Les rouges dans les \$5.75 à \$9.75 pour un Puyfomage. 3 Bourgogne blancs, du Pineau à \$4.75 au Pouilly Fuisse à \$11. 2 rouges dont le Pisse Dru à \$10. Quelques Alsace et vins divers d'Italie et d'ailleurs. Des prix raisonnables, des formats incluant la demi-bouteille. Un choix qu'on souhaiterait plus élaboré cependant.

Somme toute un endroit charmant et une clientèle locale qui semble l'apprécier. On risque de faire assez rapidement le tour de la carte des mets et des vins, mais pour un jeune restaurant mieux vaut se limiter que s'éparpiller. On chuchote que le patron serait à monter une réserve de vin maison dans sa cave...

* Robert Fleury appartient au Service de la Promotion et des Relations Publiques du SOLEIL.



la bonne chère

Reconnaissance internationale pour l'Amicale des sommeliers du Québec

Pour la première fois dans l'histoire de l'Association de la Sommellerie Internationale, une association qui groupe une dizaine de pays d'Europe dont la France, l'Italie et la Suisse, un pays du continent nord-américain a été invité à joindre leurs rangs, soit le Canada.

De nombreux pays avaient tenté auparavant, et sans succès, de joindre les rangs de l'Association Internationale, aussi les représentants canadiens sont-ils particulièrement fiers d'être les premiers à être ainsi choisis à l'extérieur de l'Europe.

Le président provincial et celui de la section Montréal seront reçus pour leur part par l'Amicale Suisse avant le congrès italien, et leur voyage sera assuré par Air Canada.

L'Amicale des Sommeliers du Québec, l'association représentant officiellement le Canada au sein de la Sommellerie Internationale, déléguera quatre membres au congrès annuel tenu à Trento en Italie du 24 avril au 1er mai, nous annonçait le président provincial, M. Jean-Guy Langlois. Les membres, outre M. Langlois, comprendront MM. Jean Faucher, 1er vice-président provincial, M. Guy Parent, prés. de la section Québec et Alain Gingras, prés. de la section Montréal.

Le congrès italien tiendra des sessions d'étude dans les villes de Trento, Milan, Venise et Florence et accueillera dans ses rangs, outre le Canada, la République fédérale allemande. Ce congrès permettra d'arrêter les modalités d'organisation du Concours Mondial du meilleur sommelier pour 1978.

RESTAURANT
HONG KONG
香港餐館
OUVERT 18 HEURES
PAR JOUR de 11h.
a.m. à 5h. a.m.
LIVRAISON
GRATUITE
Autos équipées de
réchaud, QUEBEC -
STE-FOY - RIVE-SUD -
LES SAULES -
DUBERGER ET LA
BANQUE.
Dîner d'hommes d'affaires
sur semaine.
3001, boul. Laurier
656-6021

Restaurant
au
Parmesan
"l'endroit
où tout est
spécial"
Vos hôtes:
Luigi et César
Salon privé.
Cartes de crédit
acceptées.
38, rue St-Louis,
Vieux-Québec
Tél.: 692-0341

chez
camille
Prenez congé et
laissez-nous vous
gâter le dimanche...
1384, Chemin Ste-Foy, Québec

RESTAURANT
La Ripaille
Cuisine européenne à son
meilleur.
Menu d'hommes d'affaires
tous les midis.
Table d'hôte le soir.
Spécialités à la carte.
9, RUE BUADE
692-2450
"Ca fait à ans
qu'on en parle".

RESTAURANT
Cendrillon
Le favori des spaghettis
1099, 3e avenue
Pour vos petites réceptions
de Mariage, nous pouvons
accueillir jusqu'à 40
personnes maximum.
Merci
d'avoir goûté
nos
spaghettis

Festival du homard
du 18 avril au 1er mai (sauf les samedis)
\$6⁵⁰ Homard 1 1/4 lb
4 choix:
— Homard grillé
— Homard court-bouillon
— Homard Thermidor
— Homard Newburg
A partir de maintenant, nous
sommes ouverts tous les dimanches.
RESTAURANT
CHEZ GUIDO
73, rue Ste-Anne
Pour réservations: 692-3856
Stationnement face à l'hôtel de ville,
en face du restaurant.

LE CHATEAUBRIAND
Restaurant français
à la table d'hôte
à la carte
selon vos désirs
mais dans une ambiance
unique à Québec
Musique en dînant! le samedi
Le Châteaubriand du
Holiday Inn
DE QUEBEC, STE-FOY
3225 HOCHÉLAGA, STE-FOY, QUE.
TEL. (418) 653-4901
Propriété de et administré par Atifit Inns Inc.
Vaste stationnement gratuit.

LE DIMANCHE
à compter de 10h00
BRUNCH
BRUNCH
pour toute la famille
\$2.95
enfants moins de 10 ans: \$2.00
service à volonté
thé - café - lait - liqueur douce: \$0.50
la Nouvelle
Orléans
Place Laurier

Réactions prudentes au Livre bleu

par Pierre MARTEL

Il faudra attendre encore quelques jours avant de connaître les réactions des principales parties concernées par le projet de réforme de l'assurance-automobile, projet déposé vendredi par le ministre Lise Payette.

En effet, la réaction générale des parties au dossier est d'étudier en profondeur le document de 70 pages avant de dégager une prise de position.

L'organisme regroupant toutes les compagnies d'assurance le Bureau d'assurance du Canada (BAC) a fait savoir, hier, par l'entremise de son directeur, M. Charles Moreau, qu'aucune déclaration ne sera faite avant le 27 avril.

"Nous allons étudier en profondeur le document et nous ferons connaître notre position officielle lors d'une conférence de presse le 27 avril," de dire M. Moreau.

Le Barreau de la Province de Québec doit également tenir une conférence de presse la semaine prochaine pour faire connaître sa réaction. Cette rencontre avec la presse sera précédée, lundi soir, d'une réunion d'urgence des administrateurs du Barreau.

Le bâtonnier du Québec, Me André Brossard, a déclaré pour sa part qu'une lecture préliminaire du rapport

déposé par le ministre Payette permet de constater que le régime proposé n'atteint pas le premier objectif visé par les études de réforme d'assurance-automobile, soit réduire les primes.

Me Brossard a précisé que le régime proposé porte atteinte au droit des citoyens d'être indemnisés totalement des dommages et préjudices subis dans un accident. "Il pénalise les victimes innocentes, a dit le bâtonnier, pour le seul bénéfice de ceux qui sont responsables d'accidents d'automobiles. Il semble particulièrement injuste pour les femmes au foyer, les enfants, les étudiants et les jeunes en début de carrière.

La Fédération des courtiers d'assurances de la province de Québec prévoit elle aussi tenir une conférence de presse ou émettre un communiqué au cours de la semaine prochaine. Entretemps, selon le président Léandre Lachance, le bureau de direction devrait se réunir lundi pour étudier le Livre Bleu de Mme Payette.

La CSN pour sa part, constate dans certaines réactions préliminaires que le Livre bleu de Mme Payette apporte certaines améliorations, "qui sont quand même très minimes par rapport aux problèmes d'ensemble posés par tout le système d'assurance au Québec".

Ce projet de réforme, souligne la CSN dans un communiqué, ne correspond nullement aux attentes de la CSN qui de 1969 poursuit une lutte pour que les millions de primes payées par les Québécois soient administrés exclusivement en fonction de leurs besoins et de leurs intérêts.

Sur ce point, ajoute la CSN le programme du Parti québécois prévoyait formellement la création d'un régime d'assurance automobile public, obligatoire et complet.

Or, précise le communiqué, le projet soumis par le gouvernement du Parti québécois trahit l'esprit et les orientations de la plateforme électorale grâce à laquelle ce parti a été élu.

La CSN allègue que le projet ne tient absolument pas compte de l'ensemble des facteurs requis pour réduire les coûts de l'assurance-automobile, tout en maintenant et en consolidant, en l'amplifiant, le monopole exercé par les compagnies d'assurances privées au Québec.

Du côté des compagnies d'assurance québécoises, la prudence est de règle. On veut obtenir une copie du document avant de déclarer quoi que ce soit. M. Conrad Leblanc du groupe La Laurentienne attendra d'avoir lu le Livre bleu avant d'émettre des commentaires.

L'assurance-automobile: les points saillants

Voici les principaux points saillants de la réforme de l'assurance-automobile envisagée par le gouvernement québécois.

- Régime de base obligatoire en dommages corporels avec abandon du système de responsabilité et abolition du droit de recours. Le régime administré par une régie d'Etat couvrira les pertes salariales jusqu'à concurrence de \$350 par semaine (environ \$18,000 par année).

- En matière de dommages matériels, on introduit l'assurance de responsabilité (autrui) obligatoire pour un montant de \$10,000 dans un système de responsabilité avec faute. Le régime sera administré par l'entreprise privée.

- L'entreprise privée conserve l'administration de l'assurance des dommages matériels et des régimes supplémentaires en dommages corporels (régime pour le 15 pour cent de la population dont le revenu est supérieur à \$18,000. Evidemment, c'est la partie supérieure à \$18,000 qui sera assurée).

- Négociation entre tous les assureurs d'une

convention d'indemnisation directe en vertu de laquelle l'assuré s'adressera directement à son assureur pour obtenir compensation de ses dommages selon des grilles des responsabilités et de conventions.

- Instauration d'un régime d'indemnisation dont le but est de combler la perte économique réelle des accidentés.

- Une Commission des accidents du travail réformée sera la pierre angulaire du système d'indemnisation des victimes de dommages corporels.

- Le fonds d'indemnisation continuera à exister mais sera administré par la future régie de l'assurance-automobile.

- La régie aura le pouvoir d'offrir d'autres couvertures s'il y a lieu. Ecartant la prise en main des dommages matériels par l'Etat, Mme Payette ajoute que la régie pourrait concurrencer l'entreprise privée éventuellement si on constate des exagérations dans la tarification.

- Le Surintendant des assurances aura le pouvoir d'imposer un plan statistique aux compa-

gnies privées et de les obliger à déposer leur manuel de taux.

- Création, de concert avec les assureurs constitués au Québec, d'une société de réassurance afin de permettre aux

conduire ou le certificat d'immatriculation, taxe sur la gasoline ou impôt sur le revenu.

- Durcissement de la législation en matière de sécurité routière afin de diminuer de 15 pour cent le nombre d'accidents.

- Pour 1978, le coût du régime de base obligatoire en dommages corporels est estimé à \$385 millions. Pour les assurés, l'économie est évaluée à \$37 millions.

- L'objectif premier du régime proposé est une indemnisation meilleure et plus rapide de toutes les victimes de dommages corporels.

- Les victimes de dommages corporels auront un droit d'appel des décisions de la Régie. L'organisme d'appel pourrait être la Commission des affaires sociales.

- Les Québécois subissant un dommage corporel à l'étranger seront couverts par le nouveau régime de base en dommages corporels.

- Bien qu'aucune formule n'ait encore été arrêtée, le projet de réforme de l'assurance-automobile prévoit les

cas où des étrangers seront impliqués dans des accidents.

- Le coût d'administration du nouveau régime ne devrait pas excéder six pour cent des primes. Mme Payette soutient que son objectif est réalisable en raison de l'uniformité du régime et de l'élimination de la mise en marché.

- Le Livre bleu ne parle pas de l'avenir des courtiers d'assurance. Toutefois, Mme Payette a souligné qu'il y avait encore de la place pour les 4,500 courtiers québécois.

- Institution progressive d'un réseau de centres d'évaluation de dommages matériels communs à tous les assureurs.

- Etablissement et administration par tous les assureurs d'un centre de distribution des risques qui ne trouvent pas preneur.

- Enfin, obligation pour le Surintendant des assurances de présenter un rapport sur le niveau des primes en relation, notamment, avec le service ou l'avantage qu'en retire le consommateur. Le rapport sera rendu public.



Le ministre Lise Payette.

compagnies québécoises de couvrir plus de risques.

- Financement du régime de base en dommages corporels selon un des moyens suivants ou une combinaison de ceux-ci: prime sur le permis de

Couture réitère sa promesse de déposer la loi anti-scab

Pour la deuxième fois en deux jours, le ministre du Travail Jacques Couture a promis hier que la loi anti-scab sera déposée au mois de mai.

M. Couture s'adressait aux travailleurs de Stanchem à Beauharnois, hier après-midi. Ces 90 travailleurs sont en lock-out depuis le 12 novembre dernier, et la compagnie maintient la production à 100 pour cent à l'aide de scabs qu'elle fait venir de l'Ontario et des Etats-Unis et qu'elle loge dans des maisons mobiles installées à l'usine. Cette dernière est encerclée par des fiers-à-bras, et la police provinciale assure la sortie de la production.

Le ministre a été accueilli assez froidement par les travailleurs, qui ont exprimé leur déception d'être encore aux prises avec des scabs, des fiers-à-bras et la police après cinq mois des élections du 15 novembre. L'un des participants a même déchiré sa carte du PQ devant le ministre, qui a dit: "Je com-

prends votre déception et à votre place je ferais probablement la même chose".

Même ligne de conduite

D'autre part, même s'il s'est dit touché de près par toutes les questions de sécurité au travail, le ministre québécois du Travail, M. Jacques Couture, a répété hier devant les "lock-outés" de la MLW-Bombardier, de Montréal, la ligne de conduite non-interventionniste qu'il a déjà manifestée dans le conflit des mécaniciens d'ascenseurs.

C'est après que les syndiqués de la MLW-Bombardier eurent occupé ses bureaux de Montréal, jeudi, que le ministre du Travail a consenti à aller les rencontrer, hier.

Le ministre Couture s'est engagé à organiser, dès le début de la semaine, une rencontre entre les syndiqués et le ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois, chargé de préparer un projet de loi sur la sécurité au travail.

PARADIS + NICOLE INC.
ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX
CONSTRUCTION ET RÉPARATION
EN TOUT GENRE

3150, RUE HOCHÉLAGA, STE-FOY, QUÉBEC Q1
656-9818



**Université
Laval**

ECOLE DE MÉDECINE DENTAIRE DENTISTERIE PÉDIATRIQUE

(enseignement clinique)

L'Ecole de médecine dentaire de l'Université Laval offre à la population du Québec métropolitain les services de sa section de "dentisterie pédiatrique" en recevant des jeunes enfants de 3 à 10 ans. Des traitements complets sont donnés aux patients qui auront été acceptés à la suite d'un examen sélectif. Ces traitements comprennent entre autres:

1. Examen de la bouche et des dents
2. Nettoyage et brossage des dents
3. Obturations (réparations des dents)
4. Application topique de fluor
5. Toute autre thérapie pouvant compléter le traitement.

Nous n'acceptons que les cas de jeunes patients de 3 à 10 ans qui peuvent servir à l'enseignement clinique et qui offriront une certaine disponibilité. Cette clinique de "dentisterie pédiatrique" n'est pas une clinique d'URGENCE, mais de "traitements complets" offerts aux jeunes de moins de 10 ans.

Les parents intéressés peuvent appeler dès maintenant en composant 656-5840.

Le Directeur des cliniques
Ecole de médecine dentaire
Université Laval

Cité universitaire, Québec

LE MAGAZINE DE LA QUÉBÉCOISE D'AUJOURD'HUI

MARIE EVE

CLAUDE VALADE

"Je quitte la scène pour l'amour de mes 2 filles"

"L'ÉCOLE DU BONHEUR": La solution à votre amour en péril

N'ayez plus honte de vos mains... la chirurgie peut vous arranger ça

Tout ce que vous devez savoir sur les studios de culture physique

DERNIÈRE CHANCE CONCOURS UN GROS LOT DE \$5,000

MODE les nouveaux impers 3 saisons

JARDINAGE c'est le temps des boîtes à fleurs

CUISINE comment faire dégustation de plats et fromages

**MARIE
EVE**

LE MAGAZINE DE LA QUÉBÉCOISE D'AUJOURD'HUI
QUI VOUS EN DONNE PLUS

VOS CHRONIQUEURS DE LA TÉLÉVISION EN VEDETTE

- Suzanne Lapointe (trouvailles)
 - Roger Fortier (Boire et manger)
 - Edward Rémy (les disques du mois)
 - Jacques Laurin (les livres du mois)
 - Mme Angéline di Bello (haute couture)
 - Michel Robichaud (mode)
 - Marc-Olivier Brousseau (plantes)
- Ainsi que Fernand Lévesque, avocat

BEAUTÉ:

Nouvelles coiffures
printemps-été 77

L'auto-massage sans danger

Un chandail pour papa,
maman et votre enfant

3 TRICOTS

PARENTS:

Êtes-vous des
empoisonneurs d'enfants?

SPECIAL:

Robes de mariées
printemps-été 77

CONCOURS

UN GROS LOT DE
\$5,000

- 3 VOYAGES DANS LE SUD
- 1 BAGUE EN DIAMANTS DE \$600, GRACIEUSEMENT

Bijouterie C.M. MICHAUD,
937 est, rue Bélanger (coin Boyer)
Montréal. Tel: 277-0208

- De nombreux autres prix

MARIE-EVE EN VENTE DANS TOUS LES KIOSQUES DE LA PROVINCE